



# Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

Provisoire

**9963<sup>e</sup>** séance

Mercredi 23 juillet 2025, à 10 heures

New York

---

Président : M. Dar ..... (Pakistan)

Membres :	Algérie .....	M. Bendjama
	Chine .....	M. Fu Cong
	Danemark .....	Mme Lassen
	États-Unis d'Amérique .....	Mme Shea
	Fédération de Russie .....	M. Polyanskiy
	France .....	M. Bonnafont
	Grèce .....	M. Stamatekos
	Guyana .....	Mme Rodrigues-Birkett
	Panama .....	M. Alfaro de Alba
	République de Corée .....	M. Sangjin Kim
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ..	Dame Barbara Woodward
	Sierra Leone .....	M. Totangi
	Slovénie .....	M. Žbogar
	Somalie .....	M. Mohamed Yusuf

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 ([verbatimrecords@un.org](mailto:verbatimrecords@un.org)). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue aux ministres et aux autres représentantes et représentants de haut niveau qui sont dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence aujourd’hui témoigne de l’importance de la question à l’examen.

Les membres ont devant eux la liste d’orateurs et d’oratrices qui ont demandé à participer en vertu des articles 37 et 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, et conformément à la pratique établie en la matière. Nous proposons qu’ils soient invités à participer à la présente séance.

En l’absence d’objection, il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l’Asie et le Pacifique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix.

**M. Khiari** (*parle en anglais*) : Je présente cet exposé au Conseil de sécurité aujourd’hui alors que des pourparlers intensifs se poursuivent en vue d’un éventuel accord de cessez-le-feu à Gaza et de la libération des otages. Il est essentiel que cette démarche se solde par la fin définitive de la guerre et à la libération de tous les otages. Il est grand temps que les combats cessent, que les otages rentrent chez eux, que l’aide humanitaire puisse entrer dans la bande de Gaza en quantité suffisante et que les processus de relèvement et de reconstruction puissent commencer, dans le cadre de la relance d’un processus politique devant aboutir à une solution à deux États.

Alors que les pourparlers se poursuivent, la situation tragique qui règne à Gaza continue de se détériorer, vu que les opérations militaires et les hostilités israéliennes s’étendent à toute la bande de Gaza et que le bilan humain s’alourdit d’heure en heure. Ce cauchemar aux proportions historiques doit cesser immédiatement.

L’opération militaire intensive menée par Israël à Deir el-Balah, qui a entraîné de nouveaux déplacements de Palestiniens et des frappes directes sur deux maisons d’hôtes de l’ONU, a encore exacerbé une situation déjà catastrophique et entravé les opérations humanitaires. Selon le Ministère de la santé de Gaza, au moins 1 891 Palestiniens ont été tués à Gaza depuis mon dernier exposé, le 30 juin (voir S/PV.9950). Quelque 294 personnes auraient été tuées alors qu’elles tentaient d’obtenir de l’aide, notamment à proximité de sites de distribution d’aide militarisés. Les forces israéliennes ont continué d’émettre des ordres d’évacuation, provoquant le déplacement répété des populations. L’insécurité alimentaire et la situation humanitaire dans l’ensemble ont continué de s’aggraver malgré l’augmentation limitée des autorisations d’entrée des fournitures humanitaires.

Selon des sources israéliennes, 50 otages, dont une femme, sont toujours détenus par le Hamas et d’autres groupes armés palestiniens à Gaza, dont 28 qui seraient morts. Depuis le 30 juin, 13 soldats des Forces de défense israéliennes ont été tués dans le cadre des hostilités à Gaza. Des militants palestiniens continuent de procéder à des tirs de roquette sporadiques et aveugles en direction d’Israël.

Le Secrétaire général a condamné à plusieurs reprises la poursuite de la détention d’otages par le Hamas et d’autres groupes armés. Les otages doivent être libérés

immédiatement et sans condition. Je me joins à l'appel lancé par le Secrétaire général pour que cessent les déplacements répétés de la population à Gaza. Tout déplacement forcé de la population depuis toute partie du Territoire palestinien occupé constituerait une violation des obligations découlant du droit international. Le droit international humanitaire doit être respecté par toutes les parties à tout moment, et les civils doivent être protégés.

Le 17 juillet, l'église catholique de la Sainte-Famille à Gaza a été touchée par une frappe israélienne qui a fait trois morts et plusieurs blessés. Le Patriarcat de Jérusalem a condamné ce qu'il a qualifié de frappe ciblée contre l'église et a déclaré qu'en raison des dégâts importants, il avait fallu évacuer environ 600 Palestiniens qui avaient trouvé refuge dans l'enceinte, parmi lesquels des enfants et des personnes ayant des besoins particuliers. Le Secrétaire général a condamné cette frappe, soulignant que les attaques contre les lieux de culte sont inacceptables. Cette frappe a également suscité une condamnation généralisée et des appels à l'application du principe de responsabilité de la part des États Membres. Le Bureau du Premier Ministre israélien a déclaré qu'Israël regrettait vivement qu'un projectile perdu ait touché l'église et a indiqué qu'Israël était en train de mener une enquête sur ces faits.

Le 10 juillet, la Haute Représentante de l'Union européenne, Mme Kallas, a annoncé que l'Union européenne et Israël s'étaient mis d'accord sur des mesures importantes destinées à améliorer la situation humanitaire à Gaza. Depuis lors, Mme Kallas a réaffirmé qu'il fallait mettre en œuvre cet accord et souligné que bien davantage d'assistance était nécessaire.

Depuis le 9 juillet, après 130 jours de blocus total imposé sur les livraisons de carburant, les autorités israéliennes ont autorisé l'entrée d'un petit nombre de camions-citernes par le point de passage de Kerem Shalom/Karam Abou Salem pour ravitailler les établissements médicaux et garantir d'autres services essentiels. Ce nombre ne représente qu'une fraction de ce qui est nécessaire pour faire fonctionner les services vitaux à Gaza, où presque tous les aspects de la vie dépendent du carburant.

Par ailleurs, la situation en Cisjordanie occupée demeure profondément préoccupante, avec des niveaux élevés de violence liés, d'une part, aux opérations militaires israéliennes en cours, qui font souvent des victimes civiles et causent d'importants dégâts aux habitations et aux infrastructures, et d'autre part, aux attaques de colons contre des Palestiniens et à celles de Palestiniens contre des Israéliens.

Le 1<sup>er</sup> juillet, les forces de sécurité israéliennes ont abattu un jeune Palestinien de 17 ans lors d'une opération à Ramallah. Il aurait été abattu depuis l'intérieur d'un véhicule blindé alors qu'il se promenait avec un membre de sa famille.

Le 10 juillet, deux Palestiniens ont abattu un Israélien dans l'implantation de Gush Etzion. Les auteurs palestiniens auraient été tués par balles par des civils israéliens présents sur les lieux.

Le 11 juillet, des colons israéliens ont attaqué et tué deux Palestiniens, dont un citoyen américain en visite, près du village de Sinjal. L'un d'eux se serait vidé de son sang après avoir été touché par une balle et l'autre aurait été battu à coups de bâtons et de bâtons. Le 16 juillet, l'Ambassadeur des États-Unis en Israël, M. Huckabee, a condamné l'attaque en la qualifiant d'acte terroriste et a déclaré qu'Israël devait veiller à ce que les auteurs soient amenés à rendre des comptes.

L'expansion des colonies de peuplement se poursuit également, de nombreux ministres et membres de la Knesset ayant intensifié leurs appels au Gouvernement pour qu'il annexe officiellement la Cisjordanie ou des parties de celle-ci.

Pour aggraver encore la situation, l'Autorité palestinienne reste confrontée à une grave crise budgétaire. Le fait qu'Israël continue de retenir les recettes fiscales et

douanières, qui s'élèvent à 2,7 milliards de dollars, compromet considérablement la capacité de l'Autorité palestinienne de s'acquitter de ses obligations fondamentales et de maintenir les services publics essentiels.

Depuis le mois de mai, l'Autorité palestinienne est dans l'incapacité de payer les salaires des fonctionnaires, y compris ceux des forces de sécurité, ou de fournir une aide sociale. Lors d'une session d'urgence tenue le 17 juillet, le Gouvernement palestinien a lancé un avertissement sévère selon lequel l'Autorité palestinienne pourrait être contrainte d'interrompre temporairement le fonctionnement de secteurs vitaux. Au-delà des risques immédiats que cela représente pour les soins de santé et la fourniture de services de base, l'Autorité palestinienne a également mis en garde contre des perturbations similaires dans d'autres institutions, qui pourraient porter atteinte à la cohésion sociale et compromettre la stabilité générale.

Si rien n'est fait dans les plus brefs délais, la détérioration de la situation budgétaire et institutionnelle de l'Autorité palestinienne pourrait avoir des conséquences catastrophiques et compromettre les progrès considérables réalisés depuis de nombreuses années dans le renforcement des institutions palestiniennes. Il est indispensable que la communauté internationale apporte un soutien immédiat à l'Autorité palestinienne pour qu'elle puisse remédier à sa situation budgétaire, renforcer sa capacité de gouvernance et se préparer à reprendre ses responsabilités dans la bande de Gaza.

Dans le contexte de ces crises multiples, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) reste confronté à d'immenses pressions opérationnelles, politiques et financières. Les opérations de l'UNRWA sont entravées à Gaza et en Cisjordanie occupée. Trois cent trente membres du personnel de l'Office ont été tués dans la guerre à Gaza. Je réaffirme le message du Secrétaire général selon lequel l'UNRWA ne peut être remplacé, et je ne saurais trop insister sur la gravité de la crise financière que connaît l'Office. Selon les prévisions actuelles, il n'y a pas assez d'argent pour maintenir toutes les opérations dans tous les domaines au-delà du mois d'août.

Nous restons préoccupés par la situation précaire dans la région, caractérisée par des affrontements sporadiques et une instabilité récurrente.

La situation le long de la Ligne bleue reste stable mais fragile. Les Forces de défense israéliennes maintiennent une présence au nord de la Ligne bleue, tandis que dans le sud du Liban, l'Armée libanaise et la Force intérimaire des Nations Unies au Liban continuent de découvrir des armes non autorisées appartenant à des acteurs non étatiques. Dans ce contexte, les autorités libanaises ont réaffirmé leur volonté de placer toutes les armes sous le contrôle exclusif de l'État. Je demande instamment au Liban et à Israël d'honorer leurs obligations au titre de l'accord de cessation des hostilités et de prendre des mesures concrètes en vue de l'application intégrale de la résolution 1701 (2006), afin de rétablir et de maintenir la stabilité dans la région.

La Syrie est confrontée à une nouvelle vague de violence qui met en péril son cheminement vers une transition politique pacifique, crédible, ordonnée et inclusive. Les combats à Soueïda ont fait des centaines de victimes, dont des civils druzes et bédouins. Je réaffirme la condamnation catégorique du Secrétaire général de toutes les violences contre les civils, y compris tous les actes qui attisent les tensions confessionnelles et privent le peuple syrien de la possibilité de connaître la paix et la réconciliation après 14 années de conflit barbare.

Dans ce contexte, invoquant les violations commises contre la communauté druze et s'engageant à la protéger, Israël a repris et intensifié, entre le 12 et le 16 juillet, ses frappes aériennes sur le territoire syrien. Il est capital qu'Israël et la Syrie respectent les termes de l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes afin de préserver le cessez-le-feu entre les deux parties et s'abstiennent de toute action susceptible de compromettre davantage et de nuire à la stabilité de la région du Golan.

Des appels répétés et de plus en plus désespérés à un cessez-le-feu urgent à Gaza sont lancés au Conseil. Aujourd’hui, la situation à l’intérieur de la bande de Gaza, en particulier pour les femmes et les enfants, est plus désastreuse qu’elle ne l’a jamais été depuis le début de la crise.

J’implore les parties, avant tout, de mettre fin à cette guerre, de libérer tous les otages et de permettre à la population palestinienne de Gaza de recevoir l’aide humanitaire dont elle a si désespérément besoin. J’invite instamment tous les États Membres, y compris les membres du Conseil, à prendre toutes les mesures possibles à cette fin.

Des mesures urgentes sont nécessaires pour inverser la trajectoire profondément inquiétante que nous observons dans l’ensemble du Territoire palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est. Lutter contre les niveaux élevés de violence, et notamment mettre fin à l’escalade des attaques des colons, en Cisjordanie occupée, et accorder une aide budgétaire à l’Autorité palestinienne sont des priorités essentielles.

Il n’y aura pas de solution durable à cette crise sans un horizon politique pour régler le conflit et mettre fin à l’occupation. La prochaine réunion ministérielle à l’appui de la solution des deux États, qui sera coprésidée par la France et l’Arabie saoudite, sera primordiale pour mettre en évidence le consensus international sur ces objectifs et réaffirmer les principes qui soutiennent la solution des deux États. Ce sera également une occasion importante d’exprimer notre appui à l’Autorité palestinienne, de trouver des moyens de la renforcer et d’encourager de nouvelles réformes conformément à ses engagements, ainsi que de démontrer, grâce à des mesures concrètes, notre engagement inébranlable en faveur de la solution des deux États.

Notre objectif est clair : concrétiser la vision de deux États, Israël et un État palestinien viable et souverain, dont Gaza fait partie intégrante, vivant côté à côté dans la paix et la sécurité, à l’intérieur de frontières sûres et reconnues, sur la base des frontières d’avant 1967, et avec Jérusalem pour capitale des deux États.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Khiari de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l’Observateur permanent de l’État observateur de Palestine.

**M. Mansour** (État de Palestine) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Pakistan d’avoir porté le présent débat public au niveau ministériel, et, à cet égard, nous nous félicitons, Monsieur le Président, de votre présidence de cette séance très importante. Je tiens également à remercier le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l’Asie et le Pacifique, M. Khaled Khiari, de son exposé.

Razaan, âgée de 4 ans, s’est battue aussi longtemps qu’elle a pu, mais son corps a lâché prise et elle est morte de malnutrition dimanche. Hier, Yousuf, 6 ans, est mort de faim. Il fait partie des 15 personnes mortes de faim au cours des dernières 24 heures à Gaza.

Israël a ravagé Gaza. Il a presque tout détruit sur cette étroite bande de terre palestinienne. Mais il reste près de 2 millions d’êtres humains, dont 1 million d’enfants. Ils doivent être sauvés. Israël a tout détruit : leurs vies, leurs maisons, les mosquées et les églises, les écoles et les hôpitaux, toutes les infrastructures nécessaires à la vie et même les cimetières. Mais que l’on ne s’y trompe pas, la véritable cible sont les 2 millions de Palestiniens qui restent à Gaza. Pour Israël, leur destruction est une condition nécessaire à l’accomplissement de son plan, qui est de prendre le contrôle du territoire. Le fait que Nétanyahou et son gouvernement s’emploient activement à transformer Gaza en une terre sans peuple en ayant recours au génocide et au nettoyage ethnique sous le prétexte peu convaincant de migrations volontaires n’est possible qu’en raison de l’impunité dont ils bénéficient. Tout ce qui se passe actuellement était prévisible, prémedité et planifié. Il s’agit d’une entreprise criminelle et cruelle qui se déroule au vu et au su de tous. Les membres savent-ils quand

le premier plan de migrations prétendument volontaires a été présenté au Gouvernement israélien ? C'était le 13 octobre 2023. Il n'y a qu'à revenir sur ce que nous avons dit dans cette salle il y a 20 mois (voir S/PV.9484). Nous avons affirmé que cela allait arriver. Il a fallu que des dizaines de milliers de Palestiniens soient tués pour que le monde le reconnaîsse. Combien d'autres devront encore mourir avant que le monde n'agisse pour mettre fin à ce génocide ?

À Gaza, des journalistes affamés racontent les histoires de professionnels de santé et de travailleurs humanitaires affamés qui tentent de sauver la vie de bébés et d'enfants affamés et de leurs familles affamées. Les gens meurent de faim et de soif à dessein ou alors qu'ils tentent désespérément de se procurer de la nourriture ou de l'eau, encore une fois à dessein. Les gens s'effondrent dans la rue alors qu'ils sont une fois de plus déplacés de force, toujours à dessein. Des personnes sont abattues et assassinées par des soldats israéliens simplement pour avoir tenté d'obtenir un sac de farine ou de lentilles pour nourrir leur famille, une fois de plus à dessein. Chaque jour, nous recevons des messages déchirants en provenance de Gaza, seulement quelques mots : j'ai faim. C'est ce que disent nos enfants et ce qui sort de la bouche de tous les habitants de Gaza. Ils disent aussi : je n'ai pas de quoi nourrir ma famille, nous sommes en train de mourir, aidez-nous.

Que devons-nous leur dire ? Que doit leur dire le Conseil de sécurité ? Devons-nous leur dire que le monde entier s'oppose à cette politique de famine, qui s'aggrave pourtant, ou que personne ne veut voir les habitants de Gaza mourir de faim et de soif, alors que le monde a les yeux rivés sur eux ? Devons-nous leur lire les déclarations fermes qui ont été prononcées ou les résolutions qui ont été adoptées ? Que devons-nous leur dire ? Ils entendent parler de l'indignation, des condamnations, des pressions et des accords conclus, mais ils ne trouvent pas de nourriture pour survivre ou permettre à leurs proches de rester en vie, ou alors ils sont abattus lorsqu'ils tentent de l'atteindre. Ils enterrent leurs fils et leurs filles jour après jour. Ils maigrissent alors que leurs corps s'attaquent à eux, faiblissant chaque jour, leur lutte pour la survie devenant plus douloureuse et plus étouffante de jour en jour.

Que devons-nous leur dire ? Devons-nous leur dire que les négociations en vue d'un cessez-le-feu se poursuivent et que, dans l'intervalle, Israël a été autorisé à les massacer et à les priver de l'aide nécessaire à leur survie ? Est-ce ce que prévoit le droit international ? Est-ce ce que l'humanité nous commande ?

Que devons-nous leur dire ? Devons-nous leur dire que c'est là l'étendue de ce que le monde peut faire, ou de ce qu'il est prêt à faire, pour sauver des vies palestiniennes ? Devons-nous leur dire que le fait que les auteurs de ces horreurs sont israéliens signifie qu'on ne peut les amener à répondre de leurs actes ou qu'il y a de l'aide aux frontières, que les courageux membres du personnel des Nations Unies et du personnel humanitaire sont prêts à distribuer cette aide comme ils l'ont fait par le passé, mais que nous ne parvenons pas à obtenir d'Israël qu'il ouvre les points de passage et autorise la distribution de l'aide sans tuer ceux qui la distribuent ou la reçoivent ?

Quel est notre plan collectif pour sauver des vies ? Que fait-on aujourd'hui pour mettre un terme à cette horreur ? C'est le seul critère qui compte. Faisons-nous le nécessaire pour sauver les millions de vies menacées ? Honorons-nous nos obligations juridiques, politiques, humanitaires, morales et humaines ? La réponse est claire comme de l'eau de roche : non. Alors, qu'en est-il ? Les vies palestiniennes ne valent-elles pas la peine d'être sauvées, ou la suprématie israélienne va-t-elle jusqu'à conférer à Israël un droit de vie et de mort sur l'ensemble du peuple palestinien ?

Il appartient désormais à chaque État de choisir sa position en ce moment historique. Tous les pays seront interrogés sur ce qu'ils ont fait pendant ce génocide ; non pas ce qu'ils ont dit ou envisagé de faire, mais ce qu'ils ont réellement fait. Qu'ont-ils fait pour mettre un terme à ce génocide et à la destruction de vies humaines ?

Il n'y a pas de temps à perdre ni de place pour l'impuissance auto-infligée. Les pays disposent d'outils qu'ils doivent utiliser, à titre national et collectivement, pour mettre fin au génocide. Les membres doivent se poser la question suivante : avons-nous fait tout notre possible ? Je leur assure qu'il est impossible de dire oui. Nous appelons une coalition des pays disposés à agir à prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour mettre fin au génocide, faire respecter le droit international, sauver ce qu'il reste de notre humanité sous les ruines de Gaza et mettre un terme à l'occupation et au conflit.

Il y a un an, la Cour internationale de Justice a rendu un avis historique sur la nécessité de mettre fin à la présence illégale d'Israël dans le Territoire palestinien occupé (voir A/78/968), qui énonce clairement les obligations d'Israël et, ce qui est tout aussi important, les obligations des tierces parties. Tous les États qui se prétendent respectueux du droit doivent prendre des mesures pour se conformer à cet avis, s'écartez de toute complicité et contribuer à faire en sorte que les auteurs répondent de leurs actes. Il y a plus d'un mois, l'Assemblée générale a demandé à tous les États Membres, individuellement et collectivement, de promouvoir le respect du principe de responsabilité et de prendre toutes les mesures nécessaires, conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies, pour garantir qu'Israël, Puissance occupante, s'acquitte de ses obligations (résolution ES-10/27 de l'Assemblée générale). Depuis l'adoption de cette résolution, plus de 3 000 Palestiniens ont été tués, dont une majorité de femmes et d'enfants. Les États doivent agir dès maintenant pour mettre fin à ces atrocités.

J'ai représenté l'État de Palestine à la réunion du Groupe de La Haye à Bogota, où les pays se sont réunis et ont adopté des mesures concrètes pour mettre un terme au génocide et faire respecter le principe de responsabilité. Il s'agit d'un pas important dans la bonne direction.

Plusieurs des pays représentés ici ont également annoncé des mesures et des initiatives concrètes dans ce sens. Cependant, il reste beaucoup à faire, et ce, rapidement. L'engagement pris par certains est louable, mais il n'est pas suffisant. Nous avons besoin de plus, de la part de tous les membres du Conseil, dans les jours qui viennent, pas dans quelques semaines, et certainement pas dans quelques mois. Nous n'avons plus de temps à perdre, car chaque jour qui passe sans que nous agissions, des enfants sont tués, affamés, rendus orphelins, brûlés, mutilés et traumatisés. Des familles sont brisées. Des vies sont détruites.

Les lignes rouges sont inutiles si elles peuvent être franchies, encore et encore, sans la moindre conséquence. Les règles sont sans valeur si nous ne sommes pas disposés à sanctionner ceux qui les enfreignent. Les mots n'ont aucun sens s'ils ne sont pas suivis d'actes. Les membres du Conseil doivent agir, et ils doivent agir maintenant.

Bien entendu, il est préférable de s'exprimer plutôt que de se taire. Cependant, les paroles ne peuvent se substituer aux actes, surtout lorsqu'il est évident qu'Israël n'écoute pas et ne fait que se montrer toujours plus brutal et dangereux.

Nous ne devons pas faire semblant de ne pas entendre ce que dit Israël ou de ne pas voir ce qu'il fait. Nétanyahou, Katz, Saar, Smotrich et Ben-Gvir sont clairs. Ils affirment qu'il n'y a pas d'innocents à Gaza. Ils qualifient nos enfants d'enfants des ténèbres. Ils traitent notre peuple d'animaux humains et agissent en conséquence. Ils ont déclaré vouloir infliger la mort et la destruction à toute la population de Gaza, et c'est ce qu'ils ont fait. Ils avouent leurs propres crimes et les commettent au vu et au su de tous. Sept décennies d'impunité leur ont donné l'assurance qu'ils n'ont aucune raison de cacher leurs intentions ou leurs actes.

Nous mettons en garde contre tous ceux qui tentent de présenter ce conflit comme un conflit religieux, y compris ceux qui le font pour mettre Israël à l'abri des critiques et des condamnations. Il ne s'agit pas d'un conflit entre juifs et musulmans.

Il s'agit d'une guerre contre la présence palestinienne sur la terre de Palestine. Les chrétiens palestiniens ne sont pas épargnés, de Gaza à Taibeh, en passant par Bethléem et Jérusalem.

L'attaque israélienne contre l'église de la Sainte-Famille n'est pas la première du genre. C'est d'ailleurs l'église que le défunt pape François avait l'habitude d'appeler tous les jours. L'église orthodoxe grecque historique Saint-Porphyrios à Gaza a été bombardée au début de la guerre, tout comme la grande mosquée Omari. Deux Palestiniennes ont été abattues dans l'enceinte de l'église de la Sainte-Famille en décembre 2020.

Les attaques terroristes des colons ont pour but de déplacer de force les communautés palestiniennes, quelle que soit leur religion, et de s'emparer de leurs terres. Les chrétiens sont harcelés, agressés et battus comme leurs frères et sœurs musulmans. Lorsqu'ils tentent de célébrer leurs jours saints, les prêtres et les religieuses font état d'attaques dirigées contre eux et contre les biens de leur église. Les extrémistes israéliens leur crachent dessus, les insultent et les menacent. Il ne s'agit pas d'un conflit entre juifs et musulmans.

La diversité de notre peuple fait écho à la diversité de cette terre, à sa riche histoire et à son importance pour toutes les religions monothéistes. Le mouvement de solidarité avec la Palestine rassemble des personnes de toutes nationalités et de toutes confessions, unies contre l'injustice, l'occupation et l'apartheid, l'oppression et le génocide. Il comprend des Israéliens qui se soucient de la justice, mais aussi d'Israël et de son avenir, et qui savent que la voie sur laquelle Israël s'est engagé, en pensant pouvoir imposer sa volonté à la région par les balles et les bombes et en attendant la capitulation plutôt que la paix, est irresponsable et erronée et aura des conséquences dévastatrices pour la région et le monde.

Je suis convaincu d'une chose : le génocide perpétré par Israël à Gaza va redéfinir la région et notre monde pour les générations à venir, et nos actions futures détermineront la manière dont cela se produira.

Une autre voie est possible, à condition d'agir dès maintenant, une voie qui permettrait de ramener la vie à Gaza, de garantir la liberté du peuple palestinien, d'assurer la coexistence et la sécurité des Palestiniens et des Israéliens et d'instaurer la paix, la stabilité et la prospérité dans toute la région. Cette voie vers une paix juste et durable, respectueuse du droit international, fondée sur les résolutions pertinentes des organes de l'ONU, sur la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien, notamment son droit à l'autodétermination et à la création d'un État indépendant, ainsi que sur la mise en œuvre de la solution des deux États, la Palestine et Israël vivant côté à côté dans la paix et la sécurité, est la seule voie à suivre. Elle exige la mobilisation de tous les États pour faire progresser la liberté et la justice, gages de paix et de sécurité. La conférence internationale qui sera organisée par l'Arabie saoudite et la France à la fin du mois offre une occasion sans précédent de traduire le droit international et le consensus international en un plan réalisable et de démontrer la volonté de mettre fin, une fois pour toutes, à l'occupation et au conflit, dans l'intérêt de tous les peuples et de tous les États de la région. C'est la voie qu'il faut suivre, avec courage et détermination, sans plus tarder.

Tout commence à Gaza, avec les enfants de Gaza. Pour l'instant, l'histoire retiendra de nous les vies que nous n'avons pas réussi à sauver. Cependant, il reste encore de nombreuses vies à sauver. Ne les abandonnons pas.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

**M. Danon** (Israël) (*parle en anglais*) : Je pense qu'il est dans l'intérêt des personnes présentes dans cette salle et dans celui de l'ONU qu'elles disposent d'un élément fondamental, à savoir un aperçu complet et honnête de la situation actuelle dans notre région.

Commençons par Gaza, où le Hamas poursuit ses manœuvres ignobles. Cinquante innocents sont toujours retenus en otages. Israël œuvre sans relâche pour les ramener chez eux. Nous avons consenti à de nombreux compromis, franchissant des limites qu'aucune autre nation n'aurait envisagées, mais le Hamas a rejeté toutes nos propositions. À l'heure où nous parlons, nous recevons des refus de la part du Hamas.

Pour le Hamas, la souffrance de son propre peuple constitue son arme la plus puissante. Plus la misère perdure, plus il peut l'exploiter pour alimenter sa machine de propagande. Je suis sûr que tous les membres aborderont la situation humanitaire aujourd'hui, mais je leur rappelle qu'ils doivent tous concentrer leur pression là où elle doit l'être, c'est-à-dire sur le Hamas. Le Hamas a dit non à l'offre qui lui a été faite. Si les membres ne me croient pas, ils peuvent demander aux États-Unis, au Qatar et à l'Égypte, qui essaient de négocier. Le Hamas rejette toutes les offres qui lui sont faites.

Au Liban, le nouveau Gouvernement a fait des déclarations prometteuses sur les réformes, et nous l'écoutes, mais le Hezbollah tente activement de se réarmer et de s'imposer à nouveau dans le sud du Liban et à Beyrouth. Nous avons déjà vu ce film et nous savons comment il se termine. Israël ne permettra jamais que cela se produise. Nous ne permettrons pas au Hezbollah de reconstruire son infrastructure terroriste à notre frontière septentrionale.

En Iran, le régime génocidaire, qui a passé 12 jours à lancer des missiles sur des civils israéliens, tente de relancer son programme nucléaire. Puisque nous avons le prétexte privilège d'avoir le Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Gharibabadi, ici aujourd'hui, qu'il me soit permis de lui poser directement la question suivante : quel est son plan à présent ? Va-t-il poursuivre ce programme assassin ? Va-t-il poursuivre ses efforts pour acquérir la bombe nucléaire ? Va-t-il continuer à développer ses missiles balistiques pour attaquer des civils ? Va-t-il continuer à injecter de l'argent dans ses supplétifs terroristes ? Il n'a pas besoin de répondre, car nous le savons déjà. Le moment est venu d'agir. Les sanctions ne doivent pas être levées ; elles doivent être imposées dès maintenant à l'économie du régime, à son réseau terroriste, à son programme de missiles balistiques et aux dirigeants qui, assis à Téhéran, font de l'assassinat leur politique étrangère.

En Syrie, les forces jihadistes se sont abattues sur la ville druze de Soueïda, au sud de Damas, où elles ont commis des atrocités inimaginables. Des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants innocents sont aujourd'hui morts. J'ai personnellement reçu des centaines d'appels de mes amis druzes en Israël, terrifiés et horrifiés par ce qui arrive à leur peuple ; ils ont des liens familiaux de part et d'autre côté de la frontière, leurs frères et sœurs vivant tant à Soueïda qu'en Israël. Pour nous, c'est une affaire personnelle. Il est du devoir moral sacré d'Israël d'appuyer ses frères et sœurs druzes dans les moments difficiles qu'ils traversent. Nous sommes guidés par notre boussole morale inébranlable. Nous ne resterons pas les bras croisés alors que des minorités innocentes sont massacrées à quelques kilomètres seulement des membres israéliens de leur famille.

Alors, oui, le Moyen-Orient est aujourd'hui plongé dans le chaos, mais il est également riche en possibilités. C'est le chaos pour les otages innocents toujours piégés dans les tunnels du Hamas, le chaos pour les civils et les minorités au Liban et en Syrie toujours confrontés à la terreur, et le chaos pour l'ensemble de la région alors que l'Iran continue de pousser le monde au bord du gouffre. Mais il y a aussi des possibilités, car les forces des ténèbres ont été affaiblies : le Hamas a perdu une grande partie de son infrastructure terroriste et de ses dirigeants, le Hezbollah a été paralysé par les opérations israéliennes de l'année dernière, et les programmes nucléaire et de missiles balistiques de l'Iran ont été retardés d'une manière que l'on croyait impossible. Israël rend le Moyen-Orient plus sûr pour tous ceux qui sont attachés à la paix et au calme.

En d'autres termes, nous faisons le travail de l'ONU. Alors qu'Israël démantèle des réseaux terroristes et protège des vies innocentes, que fait l'ONU ? Elle s'accroche à son programme politique, elle protège sa partialité, elle défend les organismes qui ont depuis longtemps abandonné la neutralité. Il n'est pas nécessaire de chercher bien loin pour voir ce parti pris à l'œuvre. Il suffit de regarder les déclarations et le comportement de Tom Fletcher et de son organisme, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Trop souvent, M. Fletcher oublie ou décide de négliger le fait que ses déclarations ont des conséquences. Il a de manière répétée abandonné sa responsabilité sacrée d'agir sans parti pris, choisissant plutôt d'alimenter une campagne politique contre Israël. Il y a plusieurs semaines, M. Fletcher a affirmé que 14 000 bébés de Gaza allaient mourir de faim dans les 48 heures. Cette déclaration était fausse et dénuée de tout fondement. Bien qu'il soit discrètement revenu sur ses propos, le mal était fait. Cependant, avec un autre mensonge, M. Fletcher n'est pas revenu sur l'accusation selon laquelle Israël commet un génocide. Il sait que ce n'est pas vrai. Il y a des faits, il y a le droit international, il faut prouver l'intention, mais il l'a quand même dit. Ce mot a plus de poids que toute autre accusation ; l'utiliser à tort, c'est déshonorer la mémoire des vraies victimes de génocide et mettre en danger d'autres vies en alimentant la haine. Il n'est pas trop tard pour rétablir les faits. Israël exige que M. Fletcher se rétracte publiquement, sans équivoque et immédiatement.

Mais il ne s'agit plus seulement des observations irréfléchies d'un seul fonctionnaire. L'irresponsabilité a contaminé l'OCHA du sommet à la base. Commençons par les données. Le 6 mai, l'OCHA a publié des chiffres prétendant faire état de pertes civiles officielles à Gaza. Deux jours plus tard, ces chiffres ont été revus à la baisse de plus de 10 000 – pas de 1, pas de 10, pas de 100, pas de 1 000, mais de 10 000, comme ça, sans explication ni redevabilité, juste un ajustement discret de 10 000 de moins, comme si les chiffres originaux n'avaient pas déjà fait la une des journaux du monde entier. L'OCHA élabora ses rapports presque exclusivement à partir de données provenant d'institutions dirigées par le Hamas. Il n'y a aucune vérification indépendante, aucun recouvrement et aucun effort pour faire la distinction entre les civils et les terroristes. Toutes les victimes sont répertoriées comme étant des civils. Cela viole les normes de l'ONU dans tous les autres conflits, mais lorsqu'il s'agit d'Israël, ces normes n'existent plus.

Dans le même temps, l'OCHA a activement sapé les efforts humanitaires d'Israël à Gaza. Il ne tient compte que de l'aide coordonnée par l'ONU et passe sous silence les milliers de camions de nourriture, de fournitures médicales et de carburant qu'Israël, le secteur privé et d'autres partenaires ont acheminés. L'OCHA a sous-estimé le nombre de camions de plus de 13 000. C'est un choix délibéré de déformer la réalité. Le plus inquiétant est peut-être qu'Israël a découvert des preuves évidentes de l'affiliation du Hamas dans les rangs de l'OCHA. Si l'on ajoute à tout cela les mensonges répétés de M. Fletcher, on constate qu'il ne s'agit pas d'un organisme humanitaire, mais d'une machine de propagande. Je l'ai déjà dit à maintes reprises : Israël croit au travail humanitaire et s'engage à aider les civils, à protéger les innocents et à veiller à ce que l'aide parvienne à ceux qui en ont besoin, mais nous ne travaillerons pas avec des organisations qui ont choisi la politique au détriment des principes. M. Fletcher a bien fait comprendre que l'OCHA n'était plus un organisme neutre.

Israël n'a donc pas d'autre choix que d'agir. Aujourd'hui, j'annonce qu'Israël prendra des mesures pour faire en sorte que ce qui se passe avec l'OCHA cesse. Des centaines d'employés de l'OCHA font l'objet d'un contrôle de sécurité. Des employés clefs ne verront pas leur permis renouvelé à la suite de preuves évidentes d'une étroite affiliation avec le Hamas. Certains ont même été impliqués dans les atrocités du 7 octobre 2023. Israël n'accordera plus de visas automatiques au personnel international de l'OCHA. Les visas seront désormais limités à une durée d'un mois. Ce qui était ne sera plus. Jonathan Whittall, Chef du Bureau de l'OCHA pour les présumés territoires, a constamment et scandaleusement démontré son parti pris et son programme contre l'État d'Israël. Son visa ne sera pas renouvelé et il quittera le pays avant le 29 juillet.

Vient un moment où c'en est assez : assez de l'hypocrisie, assez des partis pris, assez de la campagne de diffamation sans fin contre l'État d'Israël. Israël fait le travail pour lequel l'ONU a été créée. Nous démantelons les réseaux terroristes ; nous protégeons les civils ; nous défendons les minorités menacées. Et pendant qu'Israël s'acquitte de cette mission, nombre des Membres de l'ONU consacrent toute leur énergie, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, à salir Israël, à entretenir leurs propres préjugés et à se ranger du côté des acteurs qui alimentent le chaos.

Il est grand temps de renouer avec l'objectif fondateur de l'ONU. Israël continuera de faire le nécessaire pour protéger son peuple, défendre ses frontières, aider ses voisins dans le besoin et ramener ses otages chez eux. Nous invitons l'ONU à s'y employer enfin elle aussi.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République islamique du Pakistan.

C'est un honneur pour moi que de présider ce débat public important sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Je remercie le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé complet.

Depuis des décennies, le peuple palestinien subit les pires formes d'occupation et d'apartheid. Il est privé de ses droits fondamentaux et inaliénables, notamment le droit à l'autodétermination et celui de créer un État. Ce que nous observons à Gaza depuis 22 mois n'est pas seulement une catastrophe humanitaire, c'est un effondrement de l'humanité même. Gaza, cimetière de vies innocentes, est aussi celui du droit international, en particulier du droit international humanitaire. Plus de 58 000 Palestiniens, pour la plupart des femmes et des enfants, ont été tués durant les féroces assauts militaires d'Israël. Le fait que les hôpitaux, les écoles, les installations de l'ONU, les convois d'aide et les camps de réfugiés sont pris pour cible n'a rien d'anecdote. Il s'agit d'actes délibérés de châtiment collectif, en violation flagrante du droit international humanitaire, de multiples résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, et des mesures conservatoires contraignantes ordonnées par la Cour internationale de Justice.

La crise de la faim à Gaza a atteint des niveaux sans précédent et extrêmement alarmants. D'après le Programme alimentaire mondial, un tiers de la population n'a pas mangé depuis plusieurs jours, ce qui atteste d'un niveau catastrophique d'insécurité alimentaire. La question palestinienne est l'épreuve du feu pour la crédibilité de l'ONU et du Conseil de sécurité, de même que pour l'intégrité du droit international. Ne pas faire respecter les droits du peuple palestinien ne peut qu'encourager ceux qui agissent dans l'impunité et saper la légitimité même de l'ordre international que nous prétendons tous défendre et respecter. Le Conseil de sécurité doit être à la hauteur de ses responsabilités et veiller à ce que les décisions qu'il prend soient appliquées.

Le Pakistan redit au peuple palestinien son soutien et sa solidarité inébranlables et fondés sur des principes, y compris s'agissant de son droit à un État de Palestine viable, souverain et d'un seul tenant, fondé sur les frontières d'avant 1967, avec Al-Qods al-Charif pour capitale. C'est la seule solution juste et durable, ancrée dans les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, dans l'Initiative de paix arabe et dans la position de consensus de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Nous exhortons le Conseil de sécurité à agir dans l'urgence et l'unité pour prendre les mesures concrètes ci-après.

Premièrement, il faut un cessez-le-feu immédiat, permanent et inconditionnel à Gaza et dans tout le Territoire palestinien occupé, et la résolution 2735 (2024) doit être intégralement appliquée. Nous apprécions les efforts diplomatiques en cours pour obtenir un cessez-le-feu à Gaza et espérons qu'ils donneront des résultats tangibles et réels, notamment une fin permanente de la guerre. Nous saluons le rôle que jouent l'Égypte, le Qatar et les États-Unis à cet égard.

Deuxièmement, un accès humanitaire sans entrave, durable et sûr à tous les civils dans le besoin est nécessaire, et il faut protéger les travailleurs humanitaires, les équipes médicales et le personnel des Nations Unies. Des mesures doivent être prises immédiatement pour garantir l'acheminement d'une aide alimentaire et médicale vitale, rétablir les lignes de ravitaillement humanitaire et empêcher la famine de s'installer.

Troisièmement, il faut renouveler et renforcer l'appui international à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, qui reste indispensable à la survie de millions de Palestiniens.

Quatrièmement, il faut faire cesser les déplacements forcés, l'expansion illégale des colonies et l'annexion des terres palestiniennes, en particulier en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

Cinquièmement, il faut mettre en œuvre le plan de reconstruction de Gaza, élaboré sous l'égide des pays arabes et de l'OCI, qui donne un cadre crucial pour le relèvement et la réhabilitation postconflit, le développement durable et le rétablissement de la dignité du peuple palestinien.

Sixièmement, enfin, il faut un horizon politique, c'est-à-dire relancer un processus politique véritable et assorti d'échéances pour instaurer une solution des deux États juste, globale et durable, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes de l'ONU.

Le Pakistan se félicite de l'accélération de l'élan international en faveur de la création d'un État palestinien et de son admission à part entière à l'ONU. Nous exhortons ceux qui ne l'ont pas encore fait à reconnaître l'État de Palestine dès que possible. Nous saluons également la tenue, le 28 juillet, de la conférence internationale sur la solution des deux États, coprésidée par l'Arabie saoudite et la France, afin d'insuffler une nouvelle dynamique et de prendre des mesures concrètes pour réaliser la solution des deux États.

Une paix globale et durable au Moyen-Orient exige que l'on remédie à toutes les crises interdépendantes qui secouent la région, en privilégiant un multilatéralisme efficace et le règlement pacifique des différends. Le Pakistan est favorable à une stabilisation de la Syrie via un processus politique sans exclusive. L'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être respectées. Israël doit se retirer immédiatement de la zone de séparation établie en vertu de l'Accord de 1974 sur le dégagement, et quitter les hauteurs du Golan syrien occupé, conformément aux résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 497 (1981). Au Liban, le mémorandum de cessez-le-feu et la résolution 1701 (2006) doivent être respectés, et la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays doivent être préservées. Au Yémen, nous devons appuyer le processus de paix facilité par l'ONU et les acteurs régionaux, en particulier l'Arabie saoudite et Oman. La forte montée des tensions et de la violence résultant de l'agression et des frappes militaires illégales d'Israël en Iran était profondément inquiétante. Ces attaques sont un précédent dangereux et font peser une menace grave sur la paix régionale et mondiale.

Le Pakistan appelle à recourir d'urgence au dialogue et à la diplomatie, conformément à la Charte des Nations Unies, pour trouver une solution pacifique et durable à cette question, dans le respect des droits, des obligations et des responsabilités de toutes les parties. L'histoire nous a appris que l'emploi de la force et les actions militaires unilatérales ne font qu'aggraver les conflits et durcir les divisions, ce qui s'accompagne de conséquences humaines et humanitaires tragiques. La voie à suivre passe par le respect du droit international, la fin de l'occupation étrangère, le rejet de l'emploi de la force et la recherche de solutions par le dialogue et la diplomatie. Le moment est venu de donner au peuple palestinien ce qui lui est refusé depuis trop longtemps : la justice, la liberté, la dignité et son propre État. Voilà la voie vers une paix et une stabilité durables au Moyen-Orient.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

**M. Stamatikos** (Grèce) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé détaillé et éclairant.

Depuis notre dernier débat public en avril (S/PV.9907), énormément de choses se sont passées dans la région instable du Moyen-Orient, illustrant les pièges que recèle une région du monde où la sécurité peut s'effondrer en un instant. La récente cessation des hostilités entre l'Iran et Israël est une évolution bienvenue. Il est désormais essentiel que les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique reprennent leurs activités de vérification de l'état des stocks d'uranium enrichi et des capacités d'enrichissement de l'Iran. Nous demandons instamment à Téhéran de respecter le Plan d'action global conjoint, de revenir à la table des négociations et de s'acquitter de ses engagements dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

L'instabilité dans la région de la mer Rouge, une route maritime névralgique, expose la communauté internationale à de graves risques sécuritaires et à l'incertitude économique, mettant en péril le commerce mondial et les chaînes d'approvisionnement. Soulignant l'importance de cesser immédiatement toutes les attaques contre les navires marchands, nous réitérons notre appel au respect intégral et à la mise en œuvre par tous de l'embargo sur les armes décrété par l'ONU contre les houthistes.

Le cœur des tensions et des turbulences régionales se trouve là où tout a commencé : le 7 octobre 2023, avec l'abominable attaque terroriste du Hamas contre Israël. Comme cela a été évoqué, une fois encore dans cette salle, il y a une semaine (voir S/PV.9959), un an et demi après le début du conflit, une grave crise humanitaire s'est emparée de l'ensemble de la bande de Gaza, la population se trouvant dans des conditions de détresse et luttant pour sa survie. Nous saluons le récent accord entre Israël et l'Union européenne sur l'augmentation de l'aide humanitaire à la population de Gaza, car il apporte une lueur d'espoir bien nécessaire. L'accord démontre que le dialogue avec Israël peut donner des résultats. Sur cette base, nous demandons instamment à Israël de permettre et de faciliter l'acheminement sûr, inconditionnel, massif et sans entrave de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza. Nous espérons que les mesures convenues seront mises en œuvre de toute urgence. Il est impératif d'autoriser une augmentation substantielle de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza et d'ouvrir les points de passage au sud et au nord. Il ne fait aucun doute que le savoir-faire de l'ONU, de son réseau d'organismes et de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient demeure indispensable pour y parvenir.

Dans le même temps, nous soulignons que tout plan humanitaire doit respecter les principes fondamentaux du droit international humanitaire, couvrir toutes les parties de la bande de Gaza et appuyer les opérations humanitaires en cours dans l'enclave. Le plan de la Gaza Humanitarian Foundation d'Israël n'est pas à la hauteur de cette promesse.

Alors que les efforts menés par l'Égypte, le Qatar et les États-Unis pour parvenir à un accord de cessez-le-feu indispensable se poursuivent, rappelons que les otages, retenus en captivité par le Hamas depuis 19 mois, continuent de souffrir. Nous avons condamné à maintes reprises les attaques terroristes du 7 octobre, ainsi que la détention et le traitement inhumain des otages, et exigeons une nouvelle fois leur libération immédiate et inconditionnelle. Nous déplorons le refus du Hamas de les remettre à Israël.

Alors que les conditions à Gaza restent désastreuses, la situation en matière de sécurité en Cisjordanie et à Jérusalem-Est est également préoccupante. Nous condamnons l'escalade, la poursuite de la violence des colons, l'expansion des colonies illégales et les opérations militaires d'Israël. L'expansion des colonies est contraire au droit international et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et compromet gravement les perspectives d'une solution à deux États. Les attaques répétées contre Taïbé, l'un des villages à majorité chrétienne de Cisjordanie, sont particulièrement alarmantes. Dans le même ordre d'idées, nous exprimons notre

profonde tristesse pour les pertes tragiques et les victimes causées par l'attaque de l'église catholique de la Sainte-Famille à Gaza. Les lieux de culte et les sites religieux ne doivent jamais être pris pour cible.

Il n'y a pas de solution militaire pour Gaza. La Grèce, le Royaume-Uni et 27 partenaires internationaux se sont récemment réunis autour d'un message simple mais urgent : la guerre à Gaza doit cesser maintenant. La seule solution pour Gaza est politique. Nous attendons donc avec intérêt la prochaine Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États, sous la coprésidence de la France et de l'Arabie saoudite, dans l'espoir qu'elle donnera un nouvel élan au processus politique. Dans cet esprit, la Grèce est prête à collaborer pour faire avancer le plan arabe, tel qu'il a été présenté par l'Égypte, en le développant davantage si nécessaire. Il s'agit d'une proposition constructive pour planifier le jour d'après à Gaza, où une Autorité palestinienne autonomisée et réformée serait capable d'exercer une gouvernance efficace à Gaza et en Cisjordanie sans que le Hamas joue un rôle gouvernemental ou de sécurité et certainement sans que les Palestiniens soient déplacés de force. Toutes les parties doivent maintenant faire preuve de courage politique nécessaire pour accepter un cessez-le-feu, mettre fin à la guerre et ouvrir la voie à un processus politique débouchant sur deux États vivant côté à côté dans la paix et la sécurité.

En ce qui concerne la Syrie, avant notre séance mensuelle de la semaine prochaine, nous faisons notre la profonde inquiétude du Secrétaire général concernant la poursuite des violences dans la région de Souëda, à majorité druze, qui ont fait des centaines de victimes, y compris des civils, et qui ont également donné lieu à des exécutions sommaires. Nous condamnons tous les actes de violences confessionnelles et nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général aux autorités intérimaires et aux dirigeants locaux en faveur d'une désescalade. Nous reprenons également à notre compte la demande faite aux autorités intérimaires d'enquêter de manière transparente et ouverte sur ces événements et d'amener tous les responsables à rendre des comptes.

Enfin, et c'est important, le Liban semble être toujours sur la bonne voie, même si cela n'est pas sans poser des problèmes importants. Consciente de l'importance de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban dans la préservation de la cessation des hostilités et, par conséquent, dans le maintien de la paix et de la sécurité régionales, la Grèce soutient pleinement le renouvellement du mandat de la mission. Toutes les parties doivent respecter pleinement la résolution 1701 (2006) et les dispositions de l'accord de cessez-le-feu de novembre, contribuant ainsi à la sécurité d'Israël et du Liban. Réaffirmant notre attachement à la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban, nous considérons qu'il est impératif d'appuyer les efforts du pays pour tourner la page ainsi que l'action menée par le Gouvernement libanais pour étendre son autorité sur l'ensemble du territoire libanais, tout en mettant en œuvre des réformes indispensables. Nous saluons les progrès accomplis par l'Armée libanaise dans son redéploiement et dans le placement de toutes les armes sous le contrôle de l'État. Ces progrès témoignent de la détermination des dirigeants libanais à respecter leurs obligations internationales. La Grèce est fermement décidée à soutenir les institutions libanaises, y compris l'Armée libanaise.

De Gaza à la Syrie, du Liban à la mer Rouge, le Moyen-Orient se métamorphose sous nos yeux. La Grèce continuera d'appuyer le rôle de l'ONU et du Conseil dans le suivi de la transformation de cette région instable, en faisant entendre sa voix en faveur de la paix et de la sécurité régionales et internationales.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous félicitons, Monsieur le Président, de votre présidence du débat public trimestriel du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, et nous remercions le Sous-Secrétaire général, M. Khaled Khiari, de son exposé détaillé.

Aujourd’hui, dans cette salle, nous entendons à nouveau des évaluations extrêmement alarmantes des événements tragiques au Moyen-Orient, tant dans le contexte du conflit israélo-palestinien que dans le contexte régional plus large. Dans le même temps, la cause profonde de la quasi-totalité des crises et des contradictions au Moyen-Orient, qui créent des défis sécuritaires sans précédent pour de nombreux États de la région, est le fait que le problème palestinien n’est toujours pas résolu, alors que les principaux paramètres pour le règlement de ce problème ont été convenus par la communauté internationale il y a des dizaines d’années. En conséquence, au Moyen-Orient, de plus en plus d’États commencent déjà à oublier ce que c’est que vivre en paix, sans être menacés de bombardements, d’explosions ou d’opérations militaires à grande échelle.

Malheureusement, depuis notre dernier débat (voir S/PV.9959), la spirale de l’escalade dans la région s’est encore accélérée, happant de nouveaux États. En juin, nous avons tous vu de nouveaux affrontements armés des plus violents entre l’Iran et Israël, accompagnés de frappes menées par Jérusalem-Ouest, avec l’appui de Washington, sur des installations nucléaires iraniennes soumises aux garanties de l’Agence internationale de l’énergie atomique. Non seulement ces attaques injustifiées étaient une violation manifeste des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, mais elles ont également porté un coup très dur aux fondements mêmes du régime de non-prolifération nucléaire. Nous condamnons énergiquement et sans réserve les attaques contre la République islamique d’Iran. Avec cet acte d’agression, Washington et Jérusalem-Ouest ont propulsé la région au bord d’une guerre majeure qui aurait pu être lourde de conséquences radiologiques pour les habitants non seulement de l’Iran, mais de tous les États du Moyen-Orient.

Bien que l’Administration de Donald Trump ait annoncé un cessez-le-feu entre l’Iran et Israël, la situation reste fragile. Par principe, nous ne partageons pas le concept de paix par la force adopté par Washington. Les problèmes chroniques de la région ne pourront pas être réglés de cette manière, et les vagues de violence supplémentaires ne font que les exacerber davantage. Ce qu’il faut, c’est chercher une solution politique et diplomatique, tant dans le contexte d’un règlement de la situation au Moyen-Orient que, plus largement, pour tous les conflits de la région. Les tentatives d’écraser certains acteurs et d’en intimider d’autres, à la manière d’un western, n’ont un effet qu’à court terme et ne peuvent garantir un équilibre durable des intérêts dans le panorama complexe du Moyen-Orient.

Jérusalem-Ouest doit enfin comprendre qu’il est impossible de modifier la géographie et qu’Israël va devoir coexister avec tous ses voisins. Pour cela, il doit instaurer avec eux un niveau de confiance a minima. Or ce ne sera pas possible dans un contexte marqué par une rhétorique antipalestinienne radicale et incessante, tandis que les Palestiniens se voient priver de leur droit d’exister dans leur propre État.

Hélas, pour l’instant, c’est tout l’inverse qui se produit. Ainsi, nous sommes extrêmement préoccupés par les signaux émanant des autorités israéliennes, qui disent vouloir régler d’un seul coup le problème des territoires palestiniens occupés, en premier lieu dans la bande de Gaza. Cette ambition s’accompagne de plans provocateurs d’annexion complète de l’enclave, auxquels se greffent des mesures publiques tout aussi provocatrices. Hier à peine, la Knesset a accueilli une conférence intitulée « La riviera de Gaza, de la vision à la réalité », durant laquelle le Ministre des finances, Bezalel Smotrich, a déclaré avoir discuté avec le commandement des Forces de défense israéliennes (FDI) des modalités d’une absorption progressive de l’enclave via le rétablissement de colonies israéliennes illégales à Gaza. En d’autres termes, il s’agit de recoloniser et de réoccuper le territoire palestinien.

C’est là une démarche incroyablement cynique qui condamne de fait la population palestinienne à la mort ou à l’exil. La communauté internationale a le devoir moral et politique d’empêcher que ces plans soient concrétisés. Même la manière dont la problématique est présentée, si hypothétique que cela puisse paraître, est inadmissible : cela sous-entend que les Palestiniens sont des personnes de second rang qui ne sont pas maîtres de leur destin.

Pendant ce temps, les FDI continuent de nettoyer l'enclave, sans se soucier ni du nombre de victimes de cette opération militaire – nous approchons le seuil de 60 000 Palestiniens tués –, ni de l'ampleur des destructions des infrastructures civiles. Nous sommes informés chaque jour de centaines de nouvelles victimes parmi les Gazaouites, y compris aux points de distribution de l'aide de la tristement célèbre Gaza Humanitarian Foundation, qui n'est rien d'autre qu'un artifice pour utiliser l'aide humanitaire comme une arme et un moyen de chantage. Ainsi, ces dernières 24 heures, 99 Palestiniens ont été tués, dont 26 alors qu'ils attendaient de recevoir des rations alimentaires. Des frappes visent également les sites religieux : le 18 juillet, la seule église catholique de la bande, l'église de la Sainte Famille, a été touchée. D'après les informations obtenues, un char israélien a tiré directement sur l'église, faisant des blessés graves parmi les fidèles et le clergé. Nous condamnons fermement ces actes.

Le plus préoccupant est que les habitants de Gaza n'ont aucune possibilité de recevoir les soins médicaux adéquats. L'infrastructure idoine de l'enclave a été presque entièrement détruite, et tout ce qui est nécessaire manque toujours : médicaments, matériel médical, carburant et même sacs mortuaires. Tous les jours, les hôpitaux reçoivent des centaines de patients, dont des enfants sur le point de mourir de faim. D'après les chiffres annoncés hier, 33 personnes, dont 12 enfants, sont mortes de faim à Gaza au cours des dernières 48 heures. Nous le savons tous : ce bilan ne peut malheureusement qu'augmenter. Les médecins et infirmières eux-mêmes souffrent de malnutrition et, comme les autres Gazaouites, ne peuvent compter sur un approvisionnement alimentaire suffisant du fait du blocus effectif de l'enclave.

Je suis certain que nous sommes tous ici parfaitement conscients des évaluations publiées par les organisations humanitaires internationales et les organismes spécialisés des Nations Unies. Tous affirment depuis longtemps que ce qui se passe à Gaza dépasse les limites de l'acceptable, même en temps de guerre. En novembre 2023, le Secrétaire général António Guterres avait déclaré que Gaza était devenue un immense cimetière pour enfants. Et récemment, le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, Philippe Lazzarini, a qualifié la situation dans la bande de véritable enfer sur terre. Les humanitaires à l'œuvre ou en déplacement dans le secteur partagent tous cette opinion, sans exception.

Comment Israël réagit-il à tout cela ? Nous avons entendu la réponse à cette question aujourd'hui, lorsque le Représentant permanent du pays a pour ainsi dire proclamé ici même son intention d'expulser du territoire occupé le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'imposer des sanctions personnelles à ses hauts fonctionnaires. Reste à savoir si Washington continuera de couvrir docilement son allié et de soutenir ces nouvelles mesures, qui sont dénuées d'humanité et contreviennent à l'imperatif de protection des droits humains qu'il revendique dans d'autres cas. Combien de temps encore cette situation honteuse durera-t-elle, alors que non seulement elle humifie la dignité humaine des Palestiniens, mais qu'elle sape également notre foi commune dans les idéaux humanistes, dans l'humanité et dans le triomphe de la justice ?

Face à la catastrophe à Gaza, la situation en Cisjordanie passe quelque peu inaperçue. Elle n'en est pourtant pas moins préoccupante : les opérations militaires s'y poursuivent, de même que son asphyxie économique et les arrestations arbitraires de Palestiniens, dont les biens sont spoliés et les maisons détruites. Tout cela s'accompagne de violences incontrôlées des colons, souvent tolérées par l'armée israélienne, ainsi que de constructions de colonies à un rythme record, tandis que l'intention d'annexer la Cisjordanie est ouvertement proclamée. Le tout s'inscrit dans une même stratégie visant à éliminer toutes les conditions requises pour que les Palestiniens puissent accéder à la souveraineté, et à les priver de toute chance de survie sur le territoire occupé par Israël. Pouvons-nous vraiment fermer les yeux sur cette situation et laisser la politique du fait accompli menée par Israël piétiner définitivement les documents que la communauté internationale a adoptés concernant la solution des deux États ?

La manière dont la Russie aborde la situation actuelle dans les territoires palestiniens occupés et, plus généralement, la question du règlement du conflit palestino-israélien, est cohérente et fondée sur des vérités évidentes. Nous préconisons invariablement un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel, la libération de tous les otages et des personnes détenues de force, la garantie d'un accès humanitaire sûr et sans entrave, et la relance du processus de paix sur la base d'une solution prévoyant deux États, ce qui permettrait de réaliser les aspirations et droits légitimes du peuple palestinien. Il ne faut en aucun cas perdre de vue l'objectif final, c'est-à-dire la création d'un État palestinien indépendant dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, coexistant dans la paix et la sécurité avec Israël.

Ce sont notamment les tentatives de reléguer au second plan la question palestinienne, y compris l'injustice historique faite aux Palestiniens s'agissant de leurs droits légitimes à l'autodétermination et au retour, qui expliquent le regain de violence non seulement sur le Territoire palestinien occupé, mais dans toute la région, et qui alimentent la montée de l'extrémisme et du terrorisme. La seule manière de surmonter ces tendances extrêmement délétères est de consolider les efforts de toute la communauté internationale, sur la base d'un cadre juridique internationalement reconnu dont la clef de voûte est la formule des deux États.

Globalement, l'enchevêtrement des problèmes est tel, dans le Territoire palestinien occupé et dans toute la région, que la communauté internationale doit à tout le moins engager une discussion franche et approfondie sur les moyens d'en venir à bout. La tenue, prévue la semaine prochaine, de la Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États apparaît donc extrêmement nécessaire et opportune. Nous saluons les efforts déployés par les coprésidents français et saoudien pour l'organiser. Nous espérons que la Conférence définira les mesures concrètes que les États Membres et l'ensemble de la communauté internationale devront prendre, notamment pour reconnaître la Palestine et protéger les organismes humanitaires spécialisés, en particulier l'UNRWA.

**M<sup>me</sup> Lassen** (Danemark) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour remercier le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khiari, de son exposé détaillé.

Depuis notre précédent débat public sur la question (voir S/PV.9907), le Moyen-Orient reste aux prises avec une escalade des conflits, des souffrances humanitaires et des pertes tragiques en vies humaines — de la situation humanitaire désastreuse à Gaza à l'escalade militaire sans précédent entre Israël et l'Iran du fait de l'accélération de la trajectoire nucléaire de l'Iran, en passant par la reprise des attaques des houthistes contre la navigation commerciale en mer Rouge, leurs attaques continues contre Israël et les ripostes d'Israël, ainsi que, tout dernièrement, les récents combats qui ont éclaté dans la province syrienne de Souëida et les frappes d'Israël sur le territoire syrien. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter une nouvelle escalade et une guerre régionale de plus grande ampleur. Pour que la stabilité soit rétablie au Moyen-Orient, toutes les parties doivent exercer la plus grande retenue et s'engager à nouveau sur la voie de la diplomatie. La situation est tout simplement trop précaire et trop dangereuse.

Nous nous réunissons aujourd'hui moins d'une semaine avant la tenue de la Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États, qui peut faire progresser des solutions concrètes pour les Israéliens et les Palestiniens. Cette conférence aura lieu dans le contexte de souffrances humaines effroyables à Gaza, du calvaire continu des otages israéliens et de leurs familles, et d'une nouvelle détérioration de la situation en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Nous déplorons la situation humanitaire catastrophique à Gaza, où la population est confinée dans moins de 14 %

du territoire. La réalité à laquelle elle est confrontée est celle d'une mort imminente en raison des hostilités, de la famine ou des maladies, et ce qui la hante au quotidien, c'est de ne pas savoir ce qu'il faut craindre le plus : mourir de faim ou mourir en cherchant de la nourriture. Tout dernièrement, des civils du nord de la bande de Gaza ont été attaqués alors qu'ils cherchaient de l'aide auprès d'un convoi coordonné par le Programme alimentaire mondial. Nous condamnons fermement toutes les attaques contre des civils cherchant à obtenir une aide humanitaire. Cela doit cesser.

La position du Danemark est claire : les civils, y compris le personnel humanitaire et le personnel des Nations Unies, et les infrastructures civiles doivent être protégés conformément au droit international. Nous sommes profondément préoccupés par les nouveaux ordres d'évacuation émis par Israël, qui s'appliquent au complexe des Nations Unies à Gaza, et par les récentes attaques contre un entrepôt et une installation abritant du personnel de l'Organisation mondiale de la Santé. Tous les locaux des Nations Unies sont inviolables et doivent être protégés. L'aide humanitaire doit circuler librement, en toute sécurité et à grande échelle dans la bande de Gaza, conformément au droit international humanitaire. Nous avons entendu à maintes reprises que l'ONU et ses partenaires sont prêts à agir. Ils doivent être autorisés à le faire, et l'ONU, y compris le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), peut compter sur notre plein appui. Vilipender les organisations des Nations Unies et refuser de délivrer des visas aux hauts fonctionnaires des Nations Unies n'est dans l'intérêt de personne. Et, jusqu'à ce que la solution des deux États se concrétise, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient reste investi d'un mandat spécial de l'Assemblée générale qui l'habilite à fournir des services essentiels, similaires à ceux d'un État, aux réfugiés palestiniens. Le Danemark continue d'appeler à un cessez-le-feu immédiat et durable et à la libération immédiate, inconditionnelle et dans la dignité de tous les otages détenus par le Hamas. Nous répétons que le Hamas ne pourra jamais être autorisé à jouer un rôle dans l'avenir de Gaza.

L'évolution de la situation en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, compromet davantage les perspectives de la solution des deux États. On ne peut en faire abstraction. Le Danemark condamne l'accélération continue de la construction de colonies de peuplement et l'intensification des attaques des colons contre les Palestiniens. Le mois dernier encore, des colons israéliens ont blessé pas moins de 100 Palestiniens, soit le chiffre mensuel le plus élevé depuis que l'OCHA a commencé à recenser les victimes en 2005. Nous réaffirmons que toutes les colonies de peuplement israéliennes constituent une violation flagrante du droit international, et nous appelons les autorités israéliennes à cesser toute nouvelle expansion et à tenir les colons responsables de leurs crimes. À cet égard, nous nous opposons fermement à la décision d'Israël de reprendre le plan d'expansion des colonies E1, bloqué depuis longtemps, qui ajouterait plus de 3 400 nouveaux logements et couperait essentiellement la Cisjordanie en deux. Nous réaffirmons que les résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2334 (2016), ne sont pas de vains mots sur le papier et qu'elles doivent être pleinement appliquées.

Pour terminer, je voudrais dire que dans la perspective de la Conférence de haut niveau de la semaine prochaine, il est essentiel que la communauté internationale s'unisse pour promouvoir des mesures concrètes en vue de la mise en œuvre de la solution des deux États. Cela reste la seule voie viable vers une paix durable au Moyen-Orient et vers un avenir où Palestiniens et Israéliens vivront côté à côté dans la paix et la sécurité. Entre-temps, nous devons continuer à œuvrer en faveur de la désescalade et d'une paix durable dans l'ensemble de la région. Le Danemark se réjouit à la perspective de contribuer de manière constructive à la réalisation de ces objectifs.

**M. Fu Cong** (Chine) (*parle en chinois*) : Je me félicite que le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Pakistan, M. Dar, préside la présente

séance, et je remercie le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khiari, de son exposé.

Depuis un certain temps maintenant, le Moyen-Orient est en proie à des troubles et à une escalade des conflits et des affrontements. Le conflit à Gaza, qui dure depuis 21 mois, a fait plus de 58 000 morts et provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. La poursuite de l'offensive militaire israélienne, les restrictions à l'accès humanitaire et la mise en place d'un mécanisme militarisé de distribution de l'aide ont causé, à plusieurs reprises, d'importantes pertes civiles. Nous condamnons fermement la récente offensive terrestre d'Israël à Deir el-Balah, dans le centre de Gaza, ainsi que ses attaques contre les installations de l'Organisation mondiale de la Santé et la fouille, l'interrogatoire et même la détention de son personnel.

Les moyens militaires ne sont pas la bonne façon de régler le problème, et davantage de meurtres n'apporteront pas une paix durable. La Chine demande instamment à Israël de cesser immédiatement toutes les opérations militaires à Gaza, de respecter les obligations qui lui incombent en vertu du droit international humanitaire, de rétablir pleinement l'accès à l'assistance humanitaire et d'apporter son concours à l'ONU et aux autres organisations humanitaires dans la fourniture de l'aide. La Chine appuie vigoureusement les travaux du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires Fletcher. Les pays ayant une influence notable sur les parties concernées doivent adopter une attitude juste et responsable et jouer véritablement un rôle actif et constructif.

Alors que la guerre à Gaza fait rage, la situation en Cisjordanie est également très tendue. Depuis le début de l'année, l'expansion des colonies de peuplement et la violence des colons ont tué plus de 600 Palestiniens et en ont blessé plus de 5 000. La communauté internationale a réaffirmé à plusieurs reprises que les activités de peuplement violent le droit international et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et qu'elles doivent cesser immédiatement. Israël doit mettre fin à ses attaques en Cisjordanie, endiguer efficacement la violence des colons, mener des enquêtes impartiales sur toutes les attaques et veiller à ce que les responsables rendent des comptes.

Ailleurs au Moyen-Orient, la paix et la stabilité sont également gravement menacées. Les attaques incessantes d'Israël contre la Syrie et le Liban et sa présence militaire illégale ont accru les tensions. La souveraineté, la sécurité et l'intégrité territoriale de la Syrie et du Liban doivent être pleinement respectées, et il faut se conformer strictement aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Les autorités intérimaires syriennes doivent promouvoir un processus politique inclusif et s'acquitter effectivement de leurs obligations en vertu du droit international, y compris en matière de lutte contre le terrorisme. La communauté internationale doit aider le Gouvernement libanais à exercer une gouvernance efficace. Nous appelons les houthistes à cesser de prendre pour cible les navires de commerce et exhortons toutes les parties concernées à faire preuve de calme et de retenue afin de préserver la sécurité de la navigation en mer Rouge.

Il a été prouvé que la guerre ne peut pas régler la question du nucléaire iranien et qu'une solution politique est la seule voie possible. Toutes les parties doivent veiller à la mise en œuvre effective de l'accord de cessez-le-feu entre Israël et l'Iran et empêcher une nouvelle escalade de la situation. Les parties concernées doivent reprendre le dialogue et les négociations sur un pied d'égalité afin de répondre à leurs préoccupations légitimes par la consultation. L'engagement pris par l'Iran de ne pas mettre au point d'armes nucléaires doit être pris au sérieux, et son droit, en tant qu'État partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques doit être pleinement respecté. Les pays concernés doivent abandonner la pratique consistant à recourir aux menaces et aux pressions à la moindre occasion, car cela ne fait qu'exacerber les tensions et les antagonismes et risque de compromettre davantage les efforts diplomatiques.

Sans stabilité au Moyen-Orient, il ne sera pas possible d'instaurer une paix durable dans le monde. Le Moyen-Orient ne peut rester éternellement sous la menace des conflits et ses habitants ne peuvent vivre indéfiniment dans la tourmente de la guerre. La question de Palestine reste au cœur des problèmes du Moyen-Orient et la mise en œuvre de la solution des deux États est le seul moyen viable de régler cette question. La communauté internationale doit rejeter fermement les mesures unilatérales qui érodent les fondements de la solution à deux États et doit s'opposer résolument aux tentatives dangereuses d'annexer Gaza et la Cisjordanie. Nous nous félicitons que la réunion de haut niveau sur la mise en œuvre de la solution des deux États se tienne la semaine prochaine et nous espérons qu'elle générera une forte dynamique en faveur de sa concrétisation.

**M. Bendjama** (Algérie) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier le Pakistan d'avoir organisé ce débat public. Nous remercions également le Sous-Secrétaire général de son exposé qui donne à réfléchir.

Ses paroles traduisent ce que tout le monde dans cette salle sait déjà, ce que le monde voit et ce que l'histoire n'oubliera pas : les souffrances catastrophiques des Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie. Ce à quoi nous assistons n'est pas une guerre ; c'est l'anéantissement, non seulement des personnes, mais de la vie même. Il s'agit d'un plan, cruel et délibéré, dont le but est d'éliminer un peuple et de l'arracher à sa patrie. Mais quelle que soit la quantité de bombes qui pleuvent, et aussi profonde que soit la douleur des Palestiniens à Gaza, la Palestine n'ira nulle part. Les Palestiniens n'iront nulle part. Ils sont l'olivier, brûlé, brisé, mais jamais déraciné. L'occupation israélienne peut sembler terriblement puissante du point de vue militaire, mais est-elle éternelle ? La justice, même si elle se fait attendre, se fraye toujours un chemin, et le jour viendra où cette horrible occupation prendra fin.

L'humanité saigne à Gaza depuis 600 jours, mais c'est aussi le cas de l'idée même du droit, de la moralité, de la justice et de la conscience. Le droit international est piétiné. La famine est ouvertement utilisée comme une arme. Hier encore, 15 Palestiniens sont morts de faim. Le nombre total s'élève maintenant à 101, dont 80 enfants. Ces enfants ne meurent pas de blessures, mais du silence de leurs assiettes vides. À Gaza, la famine se propage comme une traînée de poudre. Elle touche tout le monde. Elle touche tout le monde : les médecins, les infirmiers, les journalistes, les travailleurs humanitaires et le personnel des Nations Unies. Elle touche tout le monde : les enfants, les mères et les personnes âgées.

Oui, Gaza meurt de faim et le monde, la communauté internationale, se contente de l'observer. Le Conseil de sécurité observe les bras croisés. La cause est claire. La solution est bien connue. Comme l'a déclaré sans ambages le coordonnateur médical de Médecins Sans Frontières à Gaza : « La famine de la population de Gaza est intentionnelle. Elle pourrait prendre fin demain si les autorités israéliennes autorisaient l'acheminement de nourriture à grande échelle ». Mais au lieu de cela, les convois d'aide sont bloqués. Les centres humanitaires sont attaqués. Et la soi-disant « Gaza Humanitarian Foundation », ou devrais-je dire la « Gaza Hunger Foundation », est malheureusement devenue un piège mortel, mettant en danger la vie des Palestiniens affamés qu'elle prétend nourrir. Alors qu'un habitant de Gaza sur trois n'a pas mangé depuis des jours, l'aide n'est plus une course à la vie ; elle est devenue une course vers la mort, plus de 1 000 personnes ayant été tuées et plus de 6 500 blessées simplement pour avoir demandé de l'aide, pour avoir demandé de la nourriture, pour avoir tendu la main en demandant du pain. Telle est la réalité flagrante.

À ce jour, près de 60 000 Palestiniens ont été tués par les forces d'occupation israéliennes et plus de 143 000 personnes ont été blessées. Nous ne les oublierons pas. Ceux qui ont commis ces crimes ne doivent pas et ne peuvent pas nous donner des leçons de morale, de respect de la dignité humaine et de respect du droit international humanitaire. S'ils veulent savoir ce qu'est la réalité dans l'enclave, ils doivent permettre aux journalistes, aux titulaires de mandats relatifs aux droits humains et

aux organisations non gouvernementales internationales crédibles d'accéder librement à Gaza pour enquêter et rendre compte au monde de la situation réelle à Gaza. Aujourd'hui, les organisations humanitaires sont attaquées, non seulement dans l'enclave, mais également dans cette salle. C'est le cas de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du Programme alimentaire mondial, du Comité international de la Croix-Rouge et de l'Organisation mondiale de la Santé. Plus aucun drapeau ne les protège, qu'il s'agisse du drapeau de l'ONU, de la croix, du croissant ou de la colombe. Pourquoi ? Parce qu'ils disent la vérité sur la situation horrible qui règne à Gaza. Ils sont les témoins du génocide.

Cela fait longtemps qu'un cessez-le-feu aurait dû être instauré. Pourtant, le Conseil reste muet. Nous ne devons pas attendre la permission de mettre fin au massacre des rêves. Déclarons un cessez-le-feu, un cessez-le-feu inconditionnel et permanent, non pas comme un geste symbolique, mais comme un devoir envers ce qui reste de notre âme commune et de notre mandat commun au sein du Conseil de sécurité. Protégeons ce qui reste de dignité, protégeons-la de la poussière des maisons qui s'effondrent à Gaza et des cris des enfants ensevelis sous les décombres.

Ce schéma ne se limite pas à Gaza. En Cisjordanie, nous assistons à une escalade alarmante. Israël a annoncé son intention d'étendre encore ses colonies, prenant ouvertement des mesures en vue de l'annexion. Le terrorisme des colons a atteint un niveau sans précédent. Les Palestiniens sont chassés de leurs terres et de leurs maisons, leurs villages sont incendiés et leurs arbres abattus. Leur vie et celle de leurs familles sont brisées. Même le sacré n'est pas épargné. Les colons s'en prennent régulièrement à la mosquée Al-Aqsa et attaquent des églises. La célèbre mosquée d'Ibrahim est désormais menacée. L'Algérie condamne avec la plus grande fermeté ces attaques et ces violations du droit international.

Alors que nous discutons de la Palestine et réaffirmons le droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et à la souveraineté sur sa terre, alors que nous plaidons en faveur de la mise en œuvre de la solution des deux États, la Knesset a voté aujourd'hui même, non pas pour la paix, non pas pour la justice, mais pour revendiquer ce qui ne lui appartient pas. Elle a qualifié l'occupation de « souveraineté sur la Cisjordanie ». Que dira la communauté internationale, que dira le Conseil de sécurité cette fois-ci ? Fera-t-il une nouvelle déclaration ou maintiendra-t-il un silence immoral ?

Nous devons répondre à cette barbarie en faisant respecter les droits humains et la dignité humaine. Nous devons répondre à la famine en garantissant l'acheminement d'une aide vitale. Nous devons répondre à l'injustice en faisant respecter la primauté du droit. Et nous devons répondre à la tentative d'effacer une nation, la nation palestinienne, par la création d'un État palestinien, avec Al-Qods al-Charif pour capitale.

**M. Totangi** (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : La Sierra Leone remercie la présidence du Conseil d'avoir organisé ce débat important, qui arrive à point nommé. La crise prolongée au Moyen-Orient continue d'exiger l'attention urgente du Conseil, ainsi qu'une position claire fondée sur des principes et une action résolue de sa part.

Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé détaillé.

La fragilité reste un trait caractéristique de l'ensemble de la région. Si la récente accalmie au Liban et entre la République islamique d'Iran et l'État d'Israël apporte un certain soulagement, d'autres théâtres restent dangereusement instables. Ce constat n'est nulle part plus frappant qu'en République arabe syrienne, où la recrudescence de la violence a eu des conséquences dévastatrices.

Nous réitérons notre appel au plein respect et à l'application intégrale de l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes. Toutes les parties doivent respecter le cessez-le-feu, faire preuve de la plus grande retenue et s'abstenir

de toute action susceptible de déstabiliser davantage la région. À cet égard, nous rappelons qu'il incombe au premier chef aux autorités syriennes de garantir la sécurité et la protection de tous les civils, y compris les minorités religieuses et ethniques. Cette responsabilité est non seulement un devoir national, mais aussi une obligation juridique en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

En ce qui concerne la situation dans le Territoire palestinien occupé, l'ampleur et la gravité des souffrances humaines endurées à Gaza au cours des derniers mois défient l'entendement. La cruauté et la violence dont sont victimes les civils sont profondément bouleversantes et doivent interpeller la conscience de la communauté internationale. Pourtant, malgré les appels répétés à la retenue et au respect des obligations internationales, les mesures concrètes prises par ceux qui ont le pouvoir de mettre fin à ces souffrances restent malheureusement insuffisantes.

La Sierra Leone est particulièrement préoccupée par trois tendances interdépendantes.

Premièrement, l'accès humanitaire fait l'objet d'une obstruction systématique. L'action des acteurs humanitaires, notamment des organismes des Nations Unies, est entravée par des restrictions d'accès, des attaques ciblées et la militarisation des points d'acheminement de l'aide. Cette situation a rendu de nombreux couloirs humanitaires périlleux, plutôt que protecteurs, l'architecture humanitaire se retrouvant au bord de l'effondrement. L'assistance vitale continue d'être entravée par des contraintes bureaucratiques, politiques et opérationnelles.

Deuxièmement, les sites culturels, religieux et historiques sont pris pour cible et détruits. Les attaques contre les lieux de culte, les cimetières et les sites d'importance culturelle ne sont pas seulement des actes de guerre ; elles cherchent à effacer l'identité et le patrimoine de tout un peuple. Lorsqu'ils sont associés à la destruction massive de maisons, d'écoles et d'infrastructures civiles, ces agissements sont le signe d'un schéma très inquiétant de déplacement et de dépossession.

Troisièmement, la population est privée de produits de première nécessité. Le recours aux tactiques de siège, les bombardements répétés et les évacuations forcées, y compris le récent ordre d'évacuation s'appliquant à environ 5,6 kilomètres carrés de Deir el-Balah, répartis sur quatre quartiers, laissent les millions de Palestiniens confinés dans des espaces de plus en plus restreints, souvent sans accès à une alimentation adéquate, à de l'eau propre ou à des soins médicaux. L'utilisation de la famine comme méthode de guerre constitue une grave violation du droit international humanitaire.

Les informations selon lesquelles les derniers ordres d'évacuation concernent les locaux et les entrepôts des Nations Unies, qui sont protégés par le droit international, sont encore plus inquiétantes. Par ailleurs, nous sommes profondément préoccupés par le fait que les logements des membres du personnel de l'Organisation mondiale de la Santé ont été attaqués à trois reprises au cours des derniers jours. Nous réaffirmons que les parties au conflit doivent respecter l'inviolabilité de l'ensemble du personnel, des locaux, des entrepôts et des autres sites civils des Nations Unies.

Pris dans leur ensemble, ces schémas laissent entrevoir une possibilité profondément inquiétante : le risque d'actes commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux. Comme l'a affirmé la Cour internationale de Justice (CIJ) dans ses ordonnances en indication de mesures conservatoires, la Convention sur le génocide de 1948 oblige la communauté internationale à empêcher une telle issue, une fois que le risque est connu.

Pour être clair, l'invocation de la prévention des atrocités n'est pas une attaque contre un État, une religion ou un peuple quelconque. Il s'agit plutôt d'une insistante de principe sur l'état de droit, la reddition de comptes et la protection des civils. La

critique de la conduite militaire ou de la politique d'un État ne doit pas être confondu avec la haine fondée sur l'identité. Un tel amalgame ne fait que saper les efforts en faveur de la paix, de la justice et de la réconciliation.

La Sierra Leone condamne catégoriquement les attaques perpétrées le 7 octobre 2023 par le Hamas et d'autres groupes armés. Le fait de prendre délibérément pour cible des civils et de prendre des gens en otage est inadmissible et constitue une grave violation du droit international. Ces crimes doivent être combattus par des moyens légaux et responsables. Cependant, nous maintenons qu'une atrocité ne peut en justifier une autre. Les principes de proportionnalité, de distinction et de nécessité doivent être respectés en toutes circonstances.

Nous exprimons également notre vive inquiétude au sujet de l'évolution de la situation en Cisjordanie, où l'augmentation de la violence des colons, les expulsions forcées et les démolitions éloignent davantage les perspectives de paix et violent les normes établies en vertu de la quatrième Convention de Genève. Ces actes risquent de compromettre non seulement la solution des deux États, mais aussi la stabilité à long terme de la région.

En conséquence, la Sierra Leone demande ce qui suit.

Premièrement, nous appelons à un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel à Gaza et en Cisjordanie, étape nécessaire pour éviter de nouvelles pertes en vies humaines et permettre le rétablissement des opérations humanitaires.

Deuxièmement, tous les otages, qu'il s'agisse de civils israéliens illégalement détenus par le Hamas ou de Palestiniens détenus sans avoir bénéficié d'une procédure régulière, doivent être libérés.

Troisièmement, l'accès humanitaire doit être total, sûr et sans entrave. Nous saluons les initiatives récentes visant à accroître le volume de l'aide fournie, mais nous soulignons que ces mesures doivent être renforcées, que le blocus doit être levé et que la militarisation doit être abandonnée.

Quatrièmement, les mesures conservatoires indiquées par la CIJ doivent être pleinement respectées, en particulier celles relatives à la facilitation de l'aide humanitaire et à la protection des civils. L'action de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et des autres organismes des Nations Unies sur le terrain doit être préservée et renforcée.

Cinquièmement, toute tentative de déplacement permanent des Palestiniens doit être rejetée. Les personnes expulsées de force doivent être autorisées à rentrer chez elles lorsque les conditions le permettront. Le droit à l'autodétermination doit être respecté et défendu.

En fin de compte, il faut un retour crédible à la voie politique. La solution des deux États, fondée sur les frontières d'avant 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale de l'État de Palestine, demeure la seule voie viable et juste vers une paix durable. Dans ce contexte, nous saluons la prochaine Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États, qui sera organisée par la France et le Royaume d'Arabie saoudite, et nous demandons instamment à toutes les parties concernées d'y participer de manière constructive. Nous saluons également les efforts de médiation menés par l'Égypte, le Qatar et les États-Unis d'Amérique, qui ont contribué à faciliter des pauses humanitaires temporaires.

Le Moyen-Orient se trouve à un tournant décisif. Les souffrances des civils à Gaza, l'instabilité en Syrie, au Liban et au Yémen et la stagnation du processus de paix soulignent collectivement la nécessité d'un leadership renouvelé et d'une action ferme.

**M. Bonnafont (France) :** Je remercie le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khaled Khiari, pour son exposé, et j'ai écouté avec la plus grande attention l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine et le Représentant permanent d'Israël.

La priorité au Proche-Orient, c'est d'obtenir un cessez-le-feu permanent et immédiat à Gaza, la libération immédiate et sans conditions de tous les otages illégalement détenus par le Hamas et l'acheminement massif et sans entrave de l'aide humanitaire. La France continue d'œuvrer sans relâche à cette fin, et elle se félicite des efforts de ses partenaires à cet égard. La France condamne fermement l'extension de l'offensive israélienne au centre de Gaza, où les ordres d'évacuation ont induit le déplacement de dizaines de milliers de personnes à Deïr el-Balah et entravent le travail de nombreux organismes des Nations Unies, auxquels la France réitère sa confiance et son soutien, à commencer par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, dont les personnels paient le prix démesuré de cette tragédie.

Cette nouvelle opération accélère la dégradation de la situation humanitaire, marquée par la malnutrition et le risque de famine. Cette situation est le résultat du blocus imposé par Israël. La France condamne avec la plus grande fermeté les tirs israéliens visant des Palestiniens de Gaza tentant d'obtenir de l'aide humanitaire, tirs qui auraient tué plus de 1 000 personnes lors des deux derniers mois, selon l'ONU. Au surplus, toute tentative de déplacement forcé de la population hors de Gaza, ouverte ou déguisée, serait illégale et inacceptable.

En Cisjordanie et à Jérusalem-Est, la colonisation doit cesser. Elle est contraire au droit international. La France s'oppose avec fermeté à la reprise du projet de colonie E1. Ce projet ne doit pas voir le jour. Il est contraire au droit international et menace la perspective de la solution des deux États.

Il faut construire une alternative à la guerre afin de satisfaire les aspirations légitimes des Palestiniens à avoir un État et de permettre aux Israéliens et aux Palestiniens de vivre en paix et en sécurité.

La gravité de la situation au Proche-Orient ne doit pas détourner l'attention du Conseil de ce qu'il se passe au Liban, en Syrie et en mer Rouge.

Au Liban, malgré les obstacles dressés de part et d'autre, il faut continuer nos efforts pour la mise en œuvre, dans son intégralité, de la résolution 1701 (2006), dont la pertinence est renforcée par l'accord de cessez-le-feu du 26 novembre 2024. Il y va de la restauration de l'autorité de l'État libanais. Il doit retrouver le monopole de l'usage de la force sur l'ensemble du territoire. Pour ce faire, le renouvellement du mandat de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban est indispensable, afin d'appuyer les efforts en ce sens des autorités et de l'Armée libanaises.

En Syrie, le cessez-le-feu obtenu samedi dernier grâce aux efforts de médiation américains doit être respecté, l'aide humanitaire acheminée sans entrave dans la région de Soueïda et les civils qui le souhaitent évacués en toute sécurité. La France appelle Israël à s'abstenir de toute action unilatérale susceptible de déstabiliser la Syrie. L'objectif pour le Conseil doit être que la Syrie puisse réussir une transition inclusive, rétablir la paix civile et redresser l'économie syrienne. La reconfiguration de la présence des Nations Unies en Syrie doit permettre d'appuyer ces objectifs. C'est également le sens des efforts de la France, en soutien aux autorités syriennes de transition.

Au Yémen et en mer Rouge, comme dans le reste de la région, les houthistes doivent mettre un terme définitif à leurs actions déstabilisatrices au Moyen-Orient. La France appelle à la reprise du processus de paix interyéménite, sous l'égide de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Hans Grundberg, auquel la France réitère son plein soutien, afin de mettre en œuvre une feuille de route politique, sécuritaire et économique.

Un accord sur un cessez-le-feu à Gaza pourrait permettre l'écriture d'un nouveau chapitre au Moyen-Orient, avec la reprise du processus de paix israélo-palestinien. La France y prend toute sa part. Dans cet objectif, elle coprésidera, aux côtés de l'Arabie saoudite, la Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États les 28 et 29 juillet. Cette conférence vise à matérialiser la solution des deux États autour de mesures concrètes. Elle vise aussi à relancer une dynamique collective en faveur d'une solution politique qui réponde aux considérations de sécurité légitimes d'Israël et qui assure à terme la contiguïté et la viabilité de l'État palestinien. La Conférence s'attachera à favoriser la reconnaissance de la Palestine, la normalisation avec Israël et l'intégration régionale, la réforme de la gouvernance palestinienne et le désarmement du Hamas. Nous appelons tous les États Membres à y être représentés à haut niveau.

**M. Alfaro de Alba** (Panama) (*parle en espagnol*) : Nous remercions S. E. M. Muhammad Ishaq Dar, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Pakistan, de l'organisation et de sa présidence de cette importante séance. Nous remercions également M. Khaled Khouri, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, de son exposé. Nous saluons la participation de ministres, de hauts fonctionnaires et de représentants à cette séance.

Le Moyen-Orient reste l'épicentre d'un conflit de plus en plus intense, dont la portée semble s'étendre. Le Panama suit avec inquiétude la situation grave qui prévaut actuellement en République arabe syrienne, où de multiples épisodes de violence confessionnelle menacent non seulement la stabilité interne du pays, mais aussi la sécurité de l'ensemble de la région. Nous condamnons la récente escalade de la violence contre les civils, y compris les communautés religieuses et les minorités en Syrie, en particulier l'attentat du 22 juin contre l'Église orthodoxe grecque Mar Elias à Damas, les affrontements confessionnels à Soueïda et les opérations militaires dans des zones densément peuplées telles que Deraa et la capitale, Damas. Dans ce contexte, nous réaffirmons qu'il est nécessaire d'ouvrir la porte à une transition politique en Syrie afin qu'elle soit véritablement inclusive et souveraine, conformément aux principes énoncés dans la résolution 2254 (2015), avec l'appui constructif de la communauté internationale, en particulier de l'ONU et de ses organismes spécialisés.

Pendant ce temps, à Gaza, la situation humanitaire reste dévastatrice. Plus de 80 % de la population de Gaza est déplacée, vit dans des conditions extrêmes et n'a pas accès à l'eau, à la nourriture, aux soins de santé ou aux services de base. Le système de santé s'est effondré et des milliers d'enfants souffrent de malnutrition aiguë, ce qui constitue une tragédie humanitaire qui exige une attention urgente. Le Panama appelle de nouveau à instaurer un cessez-le-feu immédiat qui mettrait fin aux souffrances humaines, faciliterait l'entrée durable, sans restriction et adéquate d'une aide humanitaire vitale à Gaza et garantirait la libération immédiate, inconditionnelle et dans la dignité de tous les otages encore détenus par le Hamas, dont nous condamnons à nouveau les agissements avec fermeté.

Depuis le mois de mai, des centaines de personnes au moins sont mortes en tentant d'accéder à l'aide humanitaire à Gaza, ce qui témoigne de leur désespoir et des risques associés aux mécanismes d'aide autres que ceux du système des Nations Unies. Nous soulignons que tout effort doit être régi par les principes fondamentaux du droit international humanitaire, à savoir l'humanité, la neutralité, l'impartialité et l'indépendance. Il est surprenant et donc profondément préoccupant qu'en raison d'un manque apparent de volonté politique ou d'autres raisons difficiles à comprendre, l'aide dont la population de Gaza a désespérément besoin n'ait pas encore été acheminée efficacement ou en quantités suffisantes. L'aide doit être fournie avec la participation des organismes des Nations Unies, qui ont démontré qu'ils avaient les antécédents, l'expérience et les capacités nécessaires pour ce faire, et celle d'autres acteurs compétents qui peuvent compléter leur action dans le respect des principes humanitaires.

À cet égard, le Panama réaffirme son appui aux organismes des Nations Unies, notamment à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ainsi qu'à leur personnel, dont l'action humanitaire s'est avérée essentielle, y compris dans les environnements les plus difficiles, et qui ont payé un lourd tribut par leur sacrifice. Tous les efforts internationaux doivent viser à compléter et renforcer les mécanismes multilatéraux existants, et non à les remplacer ou à les exclure. La détérioration de la situation en Cisjordanie, où les restrictions exacerbent les souffrances de la population palestinienne, suscite également des inquiétudes.

L'instabilité régionale croissante a eu des répercussions au Liban, où les affrontements et les attaques transfrontières se poursuivent le long de la Ligne bleue en dépit du cessez-le-feu conclu en novembre 2024, faisant des victimes civiles et entraînant le déplacement de plus de 93 000 personnes. L'Armée et le Gouvernement libanais restent confrontés à des contraintes opérationnelles majeures en vue d'établir un contrôle effectif dans la partie sud du pays, comme le prévoit la résolution 1701 (2006). Le Panama réaffirme son plein appui à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale du Liban, ainsi que son plein soutien au mandat de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), qui accomplit un travail essentiel pour prévenir une escalade régionale. Nous demandons instamment à toutes les parties de garantir la liberté de circulation de la FINUL, de renforcer les mécanismes de coordination tripartite et de renouveler leur engagement envers la résolution 1701 (2006), qui constitue le fondement de toute avancée vers la stabilité et l'instauration d'une paix durable au Liban.

La récente escalade entre Israël et l'Iran a mis en exergue le degré élevé d'interconnexion régionale, aggravant sensiblement les tensions et suscitant une vive préoccupation au niveau international. Elle a également montré l'ampleur que pourrait prendre un affrontement dans la région, en générant une réaction en chaîne qui toucherait non seulement les pays directement concernés, mais aussi leurs alliés et leurs voisins, ce qui pourrait compliquer encore davantage le paysage géopolitique. Dans ce contexte, nous prenons note avec une attention particulière et avec optimisme du récent accord de cessation des hostilités conclu entre les deux pays, qui représente une avancée cruciale, et nous renouvelons notre appel en faveur du dialogue diplomatique, seul moyen légitime et durable d'apporter des solutions pacifiques et durables aux conflits qui sévissent dans la région.

Nous avons malheureusement assisté à la reprise des attaques illégales et injustifiées des houthistes contre des navires marchands et de commerce en mer Rouge, qui menacent la sécurité maritime et la liberté de navigation, mettent en danger des vies humaines, perturbent gravement les chaînes d'approvisionnement mondiales et entravent l'acheminement de l'aide humanitaire indispensable dans toute la région. Au Yémen, plus de 5,2 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë correspondant à une situation d'urgence, tandis que 11,9 millions d'autres se trouvent en situation de crise, ce qui reflète les immenses problèmes humanitaires auxquels la région doit faire face.

Tout ce qui précède démontre qu'aucun événement au Moyen-Orient ne se produit en vase clos. Nous devons dès lors agir immédiatement et de manière coordonnée pour appuyer l'ensemble de la région, grâce à une approche globale qui accorde la priorité à la sécurité et à l'aide humanitaire. Les populations du Moyen-Orient subissent souvent les conséquences de conflits constamment alimentés par des dynamiques géopolitiques extérieures, perpétuant ainsi le cycle de la violence. En tant que membre du Conseil de sécurité, nous avons le devoir moral et politique de contribuer activement à inverser cette situation. Notre engagement doit également porter sur la reconstruction de cette région, non seulement de ses infrastructures, mais aussi de son tissu social. S'il est une vérité que nous devons reconnaître au sujet du Moyen-Orient, c'est qu'il s'agit d'une région composée de peuples profondément résilients, qui méritent un présent différent et un avenir meilleur et plein d'espoir.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Le Ministre des affaires étrangères de mon pays a été très clair : la guerre à Gaza doit cesser immédiatement ; le Hamas et Israël doivent tous deux s'engager sans délai en faveur d'un cessez-le-feu. Un cessez-le-feu est à portée de main, et nous exhortons toutes les parties à en faire une réalité afin d'obtenir la libération des otages, qui sont cruellement retenus par le Hamas depuis le 7 octobre 2023, et de mettre fin aux souffrances effroyables des civils palestiniens. Je formulerai trois observations.

Premièrement, le système d'aide israélien est inhumain, inefficace, dangereux et source d'instabilité. Les informations et les images relayées cette semaine concernant des enfants mourant de faim sont plus qu'horribles. Les Forces de défense israéliennes ouvrent le feu presque quotidiennement sur des civils palestiniens désespérés. Le Hamas tire parti de cette situation chaotique. Nous appelons Israël à mettre fin à ces attaques, à amener leurs auteurs à répondre de leurs actes et à coopérer avec l'ONU pour assurer une distribution efficace de l'aide, conformément aux principes humanitaires et au droit international humanitaire. Je tiens à réaffirmer l'appui ferme et sans équivoque du Royaume-Uni à l'ONU et au Bureau de la coordination des affaires humanitaires dans les efforts courageux qu'ils déploient pour acheminer l'aide à Gaza. Nous condamnons également les récentes frappes qui ont visé l'Organisation mondiale de la Santé à Deir el-Balah. Les travailleurs humanitaires et les civils doivent être protégés.

Deuxièmement, nous condamnons les propositions du Ministre de la défense Katz de procéder à des déplacements forcés vers Rafah. L'expansion illégale des colonies en Cisjordanie se poursuit à un rythme soutenu, tout comme les actes de violence, voire de terrorisme, commis par les colons contre les Palestiniens. Il s'agit d'une campagne effrénée visant à empêcher la création d'un État palestinien. Nous condamnons ces attaques et demandons à Israël d'amener ses citoyens à répondre de leurs actes. Nous nous opposons également à la réintroduction du plan de colonisation E1, qui constitue une violation flagrante du droit international.

Troisièmement, il va de soi que le Hamas ne doit jouer aucun rôle dans la gouvernance future de Gaza et ne doit plus être en mesure de menacer la sécurité d'Israël. Cependant, l'organisation qui représente une solution crédible en lieu et place du Hamas, à savoir l'Autorité palestinienne, est affaiblie par les actions d'Israël. Israël retient 2,6 milliards de dollars de recettes fiscales et douanières, paralysant ainsi l'économie palestinienne et mettant en péril les services essentiels dans les domaines de la santé et de l'éducation. Cela ne contribue pas à la sécurité d'Israël.

Le Royaume-Uni est résolument attaché à la solution des deux États, et le Ministre des affaires étrangères britannique a clairement indiqué que nous étions prêts à prendre de nouvelles mesures pour empêcher l'érosion forcée de la seule voie viable vers une paix durable. La conférence qui se tiendra la semaine prochaine, coprésidée par la France et l'Arabie saoudite, sera une occasion cruciale de démontrer que la communauté internationale est fermement déterminée à garantir un avenir meilleur aux Israéliens, aux Palestiniens et à toute la région.

**M<sup>me</sup> Rodrigues-Birkett** (Guyana) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, de l'organisation du présent débat public sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de ses mises à jour importantes, en particulier concernant la crise persistante et inhumaine que vivent les civils à Gaza.

Le Guyana reste vivement préoccupé par l'instabilité actuelle des conditions de sécurité au Moyen-Orient, qui est principalement alimentée par la violation du droit international et le recours à des mesures de contrainte en réponse à des menaces perçues ou réelles pour la sécurité. Si cette tendance se poursuit, l'insécurité et l'instabilité au Moyen-Orient risquent de déstabiliser l'ensemble du système international.

Le Guyana continue de suivre l'évolution de la situation dans les territoires palestiniens occupés, où cette tendance est la plus marquée. À Gaza, après 21 mois de guerre, c'est une crise humanitaire d'une ampleur considérable qui sévit. Les exposés présentés par l'ONU au cours de cette période ont mis en évidence les déplacements massifs et multiples de civils, l'insécurité alimentaire généralisée, avec un risque extrêmement élevé de famine et des informations faisant état de bébés mourant de faim, ainsi que l'insuffisance des interventions humanitaires en raison des restrictions imposées par Israël. Il est particulièrement frappant de constater que, selon l'UNICEF, 28 enfants en moyenne sont tués chaque jour à Gaza. Rien ne saurait justifier cette crise, qui a été délibérément créée et imposée aux civils palestiniens. Le Guyana, témoin des ravages causés à Gaza depuis près de deux ans, réitère son appel à Israël pour qu'il respecte les obligations qui lui incombent en vertu du droit international, notamment celles relatives à l'occupation et à la conduite de la guerre.

L'utilisation de la mésinformation comme arme dans ce conflit est un fait établi. Nous l'avons vu dans les allégations selon lesquelles l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) serait impliqué dans des activités terroristes, allégations qui ont entraîné une réduction du financement de l'Office l'année dernière et ont, au final, incité le Gouvernement israélien à adopter des mesures législatives contre l'UNRWA. Cela s'est produit malgré l'absence de preuves irréfutables à l'appui de ces allégations.

Nous observons la même stratégie à l'œuvre dans les opérations de la Gaza Humanitarian Foundation, malgré les éléments prouvant qu'elle n'agit pas conformément aux principes humanitaires et que des civils sont délibérément tués et blessés chaque jour sur ses sites de distribution. On nous dit que la Gaza Humanitarian Foundation est la meilleure option pour acheminer l'aide aux civils palestiniens dans le besoin. Les rapports de l'ONU, cependant, présentent une version des faits complètement différente, qui est également corroborée par les rapports d'organisations non gouvernementales internationales et de médias bien informés de la situation à Gaza. Il est important de contrer tous les faux récits sur ce qui se passe à Gaza. C'est là essentiel si l'on veut lutter contre l'impunité qui caractérise les actions menées dans cette région, et promouvoir le principe de responsabilité. Nous continuons de compter sur l'ONU et ses partenaires à Gaza pour ce faire.

Nous continuons de déplorer les frappes aveugles d'Israël à Gaza, où il semblerait que pratiquement tout soit permis. Les cibles incluent des personnes réfugiées dans des écoles et des tentes ; des personnes à la recherche de nourriture, d'eau, de produits alimentaires ou d'autres formes d'assistance ; des membres du personnel médical et humanitaire ; et des journalistes. Suite à la frappe de l'église de la Sainte-Famille à Gaza la semaine dernière, nous avons pris note de l'explication fournie par les Forces de défense israéliennes, y compris l'affirmation selon laquelle elles dirigent leurs frappes uniquement vers des cibles militaires. Le Guyana souligne qu'il ne faut pas banaliser les conséquences très graves de la guerre menée par Israël à Gaza, qui a fait des milliers de victimes. Aucune explication ne saurait faire oublier ces conséquences. La voie de la responsabilisation commence par la reconnaissance de toutes les violations du droit international, y compris du droit international humanitaire.

Il est urgent que les parties parviennent à un accord sur un cessez-le-feu à Gaza. Le coût civil demeure alarmant. Il est également urgent que tous les otages détenus à Gaza soient libérés sans conditions. Dans le même ordre d'idées, les Palestiniens détenus en Israël sans inculpation doivent également être libérés. La sécurité du personnel humanitaire doit être garantie si l'on veut qu'il puisse tirer pleinement parti de la levée limitée des restrictions à l'accès humanitaire à Gaza. En outre, nous demandons à Israël de coopérer avec l'ONU et ses partenaires humanitaires afin qu'ils puissent apporter une aide vitale aux civils.

Prenant note des informations faisant état de projets de création d'une zone de confinement à Rafah, le Guyana appelle Israël à ne pas donner suite à un tel projet, qui restreindrait encore davantage la circulation des civils à Gaza et les confinerait dans un espace encore plus étroit. Nous demandons qu'il soit mis fin au déplacement continu des Palestiniens de Gaza. Nous demandons également que cesse la violence actuelle contre les Palestiniens en Cisjordanie, y compris la violence perpétrée par les colons.

Qu'il me soit permis de conclure en exhortant le Conseil de sécurité à préserver les droits des Palestiniens. Il s'agit avant tout de permettre l'exercice de leur droit à l'autodétermination par la mise en œuvre de la solution des deux États. Le Guyana appuie pleinement cet objectif et espère que la Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États, qui se tiendra la semaine prochaine, fera avancer ce processus.

**M<sup>me</sup> Shea** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

La voie vers un avenir meilleur au Moyen-Orient est claire. Le Conseil doit prendre des mesures concrètes en faveur d'une paix et d'une prospérité durables. Cela commence par un avenir pour les habitants de Gaza, sans le Hamas. Le Conseil doit se montrer à la hauteur des enjeux en faisant pression sur le Hamas pour qu'il accepte la proposition de cessez-le-feu déjà acceptée par Israël, qu'il libère les 50 derniers otages détenus depuis plus de 650 jours, qu'il dépose les armes et qu'il quitte définitivement Gaza. Éviter au Hamas de devoir rendre des comptes porte atteinte à la sécurité d'Israël, récompense le terrorisme et n'améliore en rien la vie des Palestiniens.

Nous rappelons au Conseil et au monde que deux citoyens américains, Itay Chen et Omer Neutra, sont toujours détenus par le Hamas. Nous soulignons également que le Hamas détient Hadar Goldin depuis 2014. Il est grand temps que le Hamas rende tous ceux qu'il a pris en otage. Le Hamas porte l'entièr responsabilité du massacre qu'il a perpétré le 7 octobre 2023. Il est également responsable de la reprise des hostilités en mars suite à son rejet de multiples propositions de cessez-le-feu.

Le représentant d'Israël a répondu aux allégations de génocide formulées par certains dans cette salle. Je me dois également de m'exprimer à ce sujet. Ces accusations sont motivées par des considérations politiques et sont catégoriquement fausses. Elles font partie d'une campagne de propagande délibérée et cynique, le Hamas tentant de remporter des victoires symboliques pour compenser sa défaite totale dans la guerre. Les États-Unis réfutent entièrement ces allégations. Ils appuient pleinement le droit d'Israël de se défendre. Israël a pris de nombreuses mesures pour limiter les dommages causés aux civils et répondre aux besoins humanitaires. La perte de vies civiles à Gaza est tragique, mais c'est le Hamas qui en porte la responsabilité, car il pourrait arrêter les combats dès aujourd'hui en acceptant le cessez-le-feu qui a été déjà accepté par Israël. J'aborderai également les allégations concernant les plans d'Israël visant à déplacer les habitants de Gaza vers d'autres pays. Les États-Unis ne soutiennent pas le déplacement forcé des Palestiniens de Gaza. Le Président Trump l'a dit, personne n'expulse de Palestiniens de Gaza.

Le Hamas doit accepter l'accord sur la table. Toute autre solution ne fera que perpétuer la souffrance des otages en captivité, de leurs familles, qui cherchent désespérément à retrouver leurs proches, et des habitants de Gaza, qui méritent de vivre libérés de la tyrannie du Hamas.

En ce qui concerne la terrible situation humanitaire, personne ne souhaite voir les Palestiniens de Gaza souffrir de la faim ou de la soif. Les États-Unis soutiennent la fourniture d'une assistance aux civils de Gaza. Cela doit se faire d'une manière qui ne permette pas au Hamas d'en tirer profit. Nous reconnaissions les efforts continus des Forces de défense israéliennes pour prévenir les dommages aux civils à Gaza. En revanche, l'utilisation de civils comme boucliers humains par le Hamas

constitue une violation déplorable du droit international humanitaire. Les États-Unis défendent la protection de la vie des civils pendant les conflits armés, conformément au droit international humanitaire.

En ce qui concerne la mort de Palestiniens en quête d'aide, les États-Unis déplorent la perte de toutes les vies innocentes, et nous sommes d'accord pour dire que davantage d'aide doit parvenir en toute sécurité à celles et ceux qui en ont besoin. Je rappelle que la dernière tragédie en date s'est produite à proximité de convois des Nations Unies après leur passage au point de passage de Ziqim. Il est regrettable que l'ONU continue de refuser les offres de la Gaza Humanitarian Foundation de collaborer et de coordonner les efforts d'aide. Les États-Unis présentent également leurs condoléances aux personnes tuées à l'église de la Sainte-Famille à Gaza. Nous avons demandé à Israël d'enquêter sur cette attaque et de veiller à ce que tous les civils, y compris les chrétiens, soient en sécurité.

En ce qui concerne la mort du citoyen américain en Cisjordanie, comme l'a dit l'Ambassadeur Huckabee, nous avons demandé à Israël de mener une enquête approfondie sur l'assassinat de Saif Musallet, un citoyen américain qui rendait visite à sa famille à Sinjal lorsqu'il a été battu à mort. Les responsables de cet acte criminel et terroriste doivent rendre des comptes. Nos condoléances vont à la famille de Saif. Nous condamnons la violence criminelle perpétrée par quelque partie que ce soit en Cisjordanie et soutenons les actions visant à garantir la sécurité de tous les civils, y compris les civils chrétiens.

L'avenir des Palestiniens doit commencer à Gaza sans le Hamas. Le Hamas doit être désarmé et quitter Gaza, et les otages doivent rentrer chez eux. Une diplomatie discrète, et non des actions menées pour la parade à New York ou ailleurs, permettra d'atteindre cet objectif.

En ce qui concerne l'Iran, nous nous trouvons également à un moment critique. Le 21 juin, les États-Unis ont dévasté les installations nucléaires iraniennes afin de mettre fin à la capacité d'enrichissement nucléaire de l'Iran et de faire cesser la menace posée par le principal État soutenant le terrorisme dans le monde, en appui au droit d'Israël à la légitime défense collective. À présent que le cessez-le-feu négocié par les États-Unis a mis fin à ces 12 jours de guerre, Téhéran a un choix à faire. D'un côté, l'Iran peut garder le même cap et continuer de défier les obligations découlant des accords de garanties en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, pour tenter de reconstituer dans le secret son programme nucléaire. La loi iranienne portant suspension de la coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a déjà rendu son programme plus opaque pour la communauté internationale. Il peut aussi continuer de transférer des ressources vitales de l'État à son réseau de partenaires et supplétifs à l'étranger, pour compromettre la sécurité régionale.

D'un autre côté, l'Iran peut changer de cap et mettre fin au parcours qui le rapproche de l'arme nucléaire, en privilégiant une diplomatie véritable et assortie d'échéances. C'est la seule voie qui permette d'instaurer une paix durable et, partant, une prospérité et une intégration mondiale accrues pour l'Iran et son peuple. C'est aussi la voie que les États-Unis continuent de privilégier, et nous exhortons l'Iran à s'y engager.

En l'absence d'accord, les États-Unis continuent d'imposer la plus forte pression diplomatique et économique possible pour restreindre toute activité, comme la quête de l'arme nucléaire, qui menacerait la sécurité des citoyens, du personnel et des partenaires des États-Unis dans la région.

Nous mettons en avant la déclaration, publiée le 1<sup>er</sup> juillet par les Ministres des affaires étrangères du Groupe des Sept, qui, premièrement, réaffirme que l'Iran ne doit jamais se doter de l'arme nucléaire et qu'il doit s'abstenir de relancer ses activités d'enrichissement injustifiées ; deuxièmement, appelle l'Iran à recommander d'urgence à coopérer pleinement avec l'AIEA, notamment en fournissant des

informations vérifiables sur toutes les matières nucléaires dans le pays et en accordant l'accès aux inspecteurs de l'AIEA ; et, troisièmement, condamne les appels répréhensibles à arrêter et exécuter le Directeur général Grossi qui sont relayés en Iran. Les membres du Conseil et le monde entier doivent être solidaires pour veiller à ce que l'Iran ne puisse ni obtenir ni mettre au point l'arme nucléaire.

Les États-Unis fourniront leur part d'efforts pour contribuer à forger une nouvelle réalité au Moyen-Orient, aux côtés d'Israël et de leurs partenaires arabes. Il nous incombe de concrétiser le Moyen-Orient dont les générations précédentes ont rêvé : une région où règnent la paix, la prospérité, la sécurité, l'harmonie, les possibilités, l'innovation et l'épanouissement.

**M. Sangjin Kim** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs et oratrices pour remercier le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé complet.

Depuis des millénaires, le Moyen-Orient est un carrefour des civilisations au riche patrimoine historique, culturel et religieux. Mais ce que nous voyons depuis près de deux ans est malheureusement le signe d'un douloureux cycle de profonde instabilité, de refus de coexistence et de destruction totale d'une humanité partagée.

Le Hamas a commis des attaques terroristes effroyables contre Israël et retient toujours 50 otages dans la violence. Les frappes aériennes et les tirs d'Israël, ainsi que les restrictions qu'il impose à l'aide humanitaire, exposent toujours plus les civils palestiniens de Gaza à la mort et la famine. À Gaza, mais aussi en Cisjordanie, le droit du peuple palestinien à la vie, à la dignité et à la coexistence est bafoué encore et encore. Dans toute la région du Moyen-Orient, les sirènes et les frappes aériennes sont désormais la nouvelle norme.

Compte tenu de l'urgence de remédier à ces réalités préoccupantes, je voudrais insister sur les trois éléments suivants.

Premièrement, nous appelons toutes les parties de la région, notamment Israël et le Hamas, à renouer avec l'humanité qui nous lie. Le bilan humain horrifiant, dont 17 000 enfants tués à Gaza, la faim, le chaos et les meurtres sur les sites de distribution de la Gaza Humanitarian Foundation et alentour, et la destruction généralisée des infrastructures civiles, y compris les sites religieux, sanitaires et de l'ONU, sont autant de signes étonnissants qu'une humanité fondamentale a été perdue. Parallèlement, nous ne pouvons pas oublier la terreur et le choc que le Hamas a infligés à Israël le 7 octobre 2023. Il est inconcevable que le Hamas retienne encore des otages et des dépourvus dans ses tunnels, sans le moindre égard pour la peur et le désespoir des civils gazaouis. Alors que la famine gagne du terrain, nous appelons Israël à mettre fin à toutes les restrictions imposées à l'aide humanitaire et à permettre à l'ONU d'apporter une aide vitale à ceux qui en ont besoin partout à Gaza. À cet égard, nous redisons notre ferme appui à tous les organismes humanitaires des Nations Unies, notamment le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Les deux parties doivent protéger les civils et engager des pourparlers sincères pour garantir un cessez-le-feu immédiat et la libération des otages. La guerre à Gaza doit cesser dès à présent.

Deuxièmement, Israéliens et Palestiniens, juifs, musulmans et chrétiens doivent coexister dans une paix et une sécurité durables. Toute action qui entrave cette proposition simple mais claire doit immédiatement prendre fin. Les violences des colons en Cisjordanie, indépendamment de la nationalité des victimes, sont inacceptables et il s'ensuit que tous les auteurs devront en répondre, conformément à des normes internationales claires. Israël doit cesser ses activités de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, qui contreviennent au droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité. Nous nous opposons à l'annonce selon laquelle Israël

veut reprendre le plan de colonisation E1. Cela clivera la Cisjordanie, qui ne sera plus d'un seul tenant, et assombrira encore plus les perspectives de la solution des deux États. Nous rejetons également les appels à réinstaller de force les Palestiniens, à Gaza ou ailleurs, comme le plan d'une ville dite humanitaire qui se dresserait sur les décombres de l'ancienne ville de Rafah. Nous continuons d'appuyer sans faille les efforts propres à relancer la solution des deux États.

Troisièmement, tous les acteurs doivent s'efforcer, par la diplomatie, d'apaiser la situation et de stabiliser la région. Nous incitons les principaux acteurs à respecter les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, notamment le règlement pacifique des différends et le respect de l'intégrité territoriale. Toutes les actions qui aggravent encore l'insécurité, sur terre ou dans les mers, doivent cesser. Alors que la violence ne cesse de se propager dans la région, nous devons rechercher les moyens d'instaurer la paix par le dialogue et la diplomatie. Spécifiquement, les pourparlers de non-prolifération en cours dans la région nous donnent une occasion importante pour la diplomatie. Nous appelons donc toutes les parties régionales à saisir toute possibilité de parvenir à la paix et la stabilité régionales, dans l'intérêt des populations.

**M. Mohamed Yusuf** (Somalie) (*parle en arabe*) : Au nom de mon pays, je tiens avant tout à me féliciter de la tenue de ce débat public à un moment où la région du Moyen-Orient connaît des difficultés toujours plus graves et où les crises accumulées s'enveniment, sans la moindre solution radicale. Je tiens également à remercier M. Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, de son exposé fort utile sur l'évolution actuelle de la situation.

Le Territoire palestinien occupé, en particulier la bande de Gaza, reste le théâtre de l'une des plus terribles tragédies humaines des temps modernes. Avec plus de 56 000 victimes, dont une majorité de femmes et d'enfants, la destruction sans précédent des infrastructures civiles et des millions de personnes privées d'eau, de nourriture et de soins de santé, il est devenu impératif, d'un point de vue moral et juridique, d'appeler le Conseil de sécurité à prendre de toute urgence des mesures résolues. La situation à Gaza est entrée dans une phase de véritable famine : chaque jour, des enfants et des adultes s'effondrent en raison d'une malnutrition aiguë, et un grand nombre de civils meurent à cause de l'offensive militaire ou à cause de la faim, dans un contexte d'échec collectif, moral et humanitaire. Des civils ont même été privés d'une miette de pain ou d'une goutte d'eau, en violation flagrante des Conventions de Genève et de toutes les règles du droit international humanitaire.

La Somalie exige une fois de plus un cessez-le-feu immédiat et global, la levée du blocus injuste imposé à la bande de Gaza et la garantie de l'acheminement de l'aide de manière durable et sûre, conformément aux principes du droit international humanitaire. Nous réaffirmons également notre position inébranlable en faveur du droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et à la création d'un État indépendant à l'intérieur des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément aux résolutions internationales pertinentes. Dans ce contexte, nous saluons l'initiative du Royaume d'Arabie saoudite et de la France de réaffirmer, à la fin du mois, le consensus international en faveur de la solution des deux États et de renouveler notre engagement en faveur d'une action collective à cette fin.

En Cisjordanie occupée, la situation s'aggrave de jour en jour, avec l'expansion illégale des colonies de peuplement, les incursions militaires répétées et les attaques quotidiennes des colons contre les villages, les agriculteurs et les biens palestiniens, en violation flagrante du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2334 (2016). Nous mettons en garde contre la poursuite de cette tendance, qui sape directement toute perspective de processus de paix, consacre une réalité coloniale sur le terrain et exacerbe les sentiments d'amertume et de colère de générations entières de Palestiniens.

En ce qui concerne la Syrie, la crise actuelle continue de faire planer une lourde menace sur des millions de civils. Malgré cette dure réalité, la Somalie se félicite de l'accord de cessez-le-feu conclu dans la province de Soueïda, et nous espérons qu'il constituera un tremplin vers une désescalade plus large. Dans le même temps, nous sommes profondément préoccupés par les attaques répétées contre les territoires syriens, y compris le récent bombardement de Damas et de sites dans le sud de la Syrie. L'exploitation de certains mouvements locaux au sein des composantes de la société syrienne ne justifie en aucune façon la violation de la souveraineté de la Syrie. De tels actes constituent une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et de toutes les normes internationales et mettent en péril la stabilité de la Syrie et de toute la région. Nous réaffirmons notre appui à une solution politique globale, conduite et prise en main par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015).

Au Liban, face à la poursuite des violations à la frontière méridionale, nous devons veiller au respect de la résolution 1701 (2006), et nous soulignons l'importance d'appuyer toutes les institutions de l'État libanais, en particulier l'Armée libanaise, afin de préserver l'unité, la sécurité et la stabilité de l'État.

L'escalade ne se limite plus à un seul théâtre d'opérations. Au cours des derniers mois, nous avons été témoins d'agressions répétées contre Gaza, d'affrontements dans le sud du Liban et au Yémen, d'attaques contre la Syrie et d'une dangereuse escalade entre Israël et la République islamique d'Iran, qui a duré 12 jours. Nous mettons en garde contre les conséquences désastreuses de ce type d'escalade régionale sur plusieurs fronts, qui menace d'élargir le conflit à l'ensemble de la région et d'en faire une source constante et principale de tension et d'instabilité au Moyen-Orient.

Pour terminer, je voudrais dire que la stabilité et l'intégrité de la région du Moyen-Orient sont indissociables de la stabilité de l'ordre international dans son ensemble. La récurrence des violations et le fait de fermer les yeux sur les causes des crises, notamment l'occupation permanente des territoires palestiniens, ne font qu'affaiblir le système juridique international et encourager la logique de la force et du deux poids, deux mesures. Il est temps que le Conseil de sécurité assume sa responsabilité historique, qu'il s'oppose aux violations qui menacent la sécurité régionale et internationale et qu'il œuvre à la mise en place de solutions politiques justes et durables et à la protection des civils. Aujourd'hui, nous avons besoin d'entendre la voix du droit et de la justice et de ses solutions, et non le bruit des armes ou des exceptions. Le respect de la lettre et de l'esprit de la Charte des Nations Unies reste le cadre le plus approprié et le plus efficace pour garantir la coexistence et la stabilité au Moyen-Orient et dans le monde entier.

**M. Žbogar** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et je remercie le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khiari, de son exposé.

La Slovénie est pleinement convaincue que la paix est un choix. La seule voie vers une paix durable au Moyen-Orient, c'est de faire en sorte que les options militaires cèdent la place aux options diplomatiques, et que les stratégies de jeux à somme nulle et de terreur soient remplacées par l'acceptation d'un avenir commun. Qu'il me soit permis de formuler trois observations aujourd'hui.

Premièrement, nous restons bouleversés par la situation à Gaza. Nous appelons une nouvelle fois à un cessez-le-feu immédiat. Nous exigeons la libération de tous les otages. Nous demandons que l'aide humanitaire soit acheminée à grande échelle dans toute la bande de Gaza. L'ONU et ses organismes sont les seuls à pouvoir mener à bien cette tâche colossale. Ils ont prouvé qu'ils pouvaient obtenir des résultats, si on ne les en empêche pas. L'ampleur de l'insécurité alimentaire aiguë, notamment la famine, est intolérable. Une centaine d'organisations humanitaires tirent la sonnette d'alarme tandis que la famine massive s'étend à Gaza et que leurs collègues et les personnes

au service desquelles ils œuvrent dépérissent. Les civils ne meurent pas de faim ; ils sont affamés, par Israël, qui utilise la faim comme une arme de guerre. Nous suivrons de près la mise en œuvre de l'accord conclu entre l'Union européenne et Israël. Nous restons prudents, car il n'y a pas encore de réel changement sur le terrain. Seule une amélioration notable de la situation humanitaire prouvera l'engagement d'Israël. Des civils palestiniens continuent d'être tués alors qu'ils attendent de recevoir de l'eau ou de l'aide ou qu'ils cherchent un abri, même dans des écoles et des sites religieux. Nous condamnons résolument l'attaque commise contre l'église de la Sainte-Famille. Le personnel des Nations Unies et les travailleurs humanitaires continuent de travailler dans un contexte marqué par un niveau de danger inacceptable et sont confrontés à des problèmes opérationnels intolérables. Ils continuent d'être tués en toute impunité. Nous entendons parler d'enquêtes sur les faits, mais nous ne sommes jamais tenus au courant de leurs résultats. Nous condamnons la dernière attaque en date contre les installations et le personnel de l'Organisation mondiale de la Santé et demandons la libération du membre du personnel détenu. Nous sommes consternés par l'adoption de nouveaux décrets ordonnant des déplacements massifs.

Il y a d'abord eu des attaques contre l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), puis le Secrétaire général a été visé, et ces attaques s'étendent maintenant au Secrétaire général adjoint Fletcher et au Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Ce que nous avons entendu aujourd'hui de la part d'Israël est qu'il est déterminé à empêcher l'ONU et sa branche humanitaire de venir en aide aux civils affamés dans les territoires occupés car, comme l'a expliqué mon collègue algérien, elles disent la vérité parce que c'est l'humanité qu'elles servent et qu'elles représentent. J'espère que ce qu'Israël a entendu aujourd'hui de la part des membres du Conseil et qu'il entendra plus tard de la part de la grande majorité des États Membres de l'ONU est que nous sommes déterminés à ne pas permettre le démantèlement du système que nous avons construit conjointement à la suite de la tragédie de la Seconde Guerre mondiale et qui représente le visage de l'humanité pour des millions de civils à travers le monde.

Deuxièmement, nous ne devons pas laisser Gaza éclipser la situation en Cisjordanie. Il est fait état de meurtres, de démolitions, de destructions, de déplacements et de restrictions sans précédent. La Slovénie s'oppose fermement à la relance du plan de colonisation E1 et appelle Israël à mettre un terme aux activités qui contreviennent directement à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice. Des restrictions supplémentaires sont envisagées contre l'UNRWA, un organisme qui apporte une contribution essentielle à la stabilité dans toutes les zones où il intervient, dont la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Une pression maximale est exercée sur l'Autorité palestinienne. Face à ces actes et à ces violations, la Slovénie a adopté d'autres mesures bilatérales la semaine dernière.

Troisièmement, même s'il y a quelques raisons d'espérer, la situation régionale reste fragile, et l'avenir incertain. La reprise des attaques des houthistes en mer Rouge pourrait avoir de graves conséquences sur la sécurité, la situation humanitaire, l'environnement et le commerce pour le Yémen et au-delà. Nous réaffirmons notre inquiétude face à l'escalade de la violence en Syrie et nous appelons de nouveau à protéger les civils et à cesser complètement la violence dans tout le pays. Nous demandons à Israël de mettre fin à ses attaques contre la Syrie et de respecter l'Accord sur le dégagement de 1974. Nous saluons les progrès enregistrés au Liban au cours des derniers mois. Des problèmes persistent néanmoins, et le pays a besoin de l'appui continu de la communauté internationale, notamment par le renouvellement du mandat de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban. Nous soulignons la nécessité de garantir la sûreté et la sécurité des soldats de la paix et de respecter leur liberté de circulation.

Une région marquée par l'instabilité et les conflits doit avoir des raisons d'être optimiste. Elle a besoin que l'on dépasse le statu quo des dernières décennies. Comme cela a été souligné tant de fois, elle a besoin que le droit international, notamment le

droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, soit pleinement respecté. Nous nous félicitons de la tenue de la conférence sur la solution des deux États la semaine prochaine et réaffirmons notre plein soutien. Nous préconisons d'adopter des mesures et des engagements clairs. Seule une solution à deux États permettant à deux États démocratiques, Israël et la Palestine, d'accepter de vivre côte à côte mènera à la concrétisation d'une paix durable dans la région.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Péter Szijjártó, Ministre des affaires étrangères et du commerce de la Hongrie.

**M. Szijjártó** (Hongrie) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu, au nom de mon gouvernement, à remercier le Gouvernement pakistanais et à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir utilisé votre présidence du Conseil de sécurité pour encourager tous les acteurs à recentrer leurs efforts sur le règlement pacifique de tous les différends qui sévissent dans le monde entier. Nous vous en sommes reconnaissants et nous vous souhaitons plein succès pour le reste du temps que dureront votre présidence et votre mandat au Conseil.

Je représente un pays d'Europe centrale, et ceux d'entre nous qui y vivent savent très bien que la sécurité de l'Europe centrale est très étroitement liée à la sécurité du Moyen-Orient. C'est pourquoi, et il s'agit peut-être d'une approche égoïste, nous tenons fermement à rétablir la paix, la stabilité et la sécurité dans la région du Moyen-Orient. Nous appuyons sans réserve l'instauration d'un cessez-le-feu et la conclusion d'un accord sur les otages en Israël, et ce pour deux raisons.

Tout d'abord, cet accord rendrait un droit humain fondamental aux habitants de la région, à savoir le droit de vivre dans la sûreté et la sécurité, sans la menace de bombardements et de tirs de roquette quotidiens. D'autre part, un tel accord pourrait permettre à l'otage hongrois d'être finalement libéré par le Hamas. Nous demandons instamment la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages, et nous espérons que tous les efforts visant à rendre leur liberté à tous les otages seront couronnés de succès. Nous savons tous que l'on a tenté à maintes reprises au cours des dernières décennies de rétablir la stabilité et la sécurité au Moyen-Orient. Nombre de ces tentatives étaient pleines de bonne volonté mais ont échoué, à une exception près : l'Accord de paix des Accords d'Abraham, initié par le Président Trump lors de son mandat précédent. Les Accords d'Abraham ont fait renaître l'espoir que les nations et les peuples du Moyen-Orient puissent vivre ensemble et côte à côte, dans un climat de paix, sans attaques terroristes. Et nous espérons que la situation permettra au Président Trump de poursuivre ses efforts pour élargir les Accords d'Abraham. Je puis vous dire personnellement, Monsieur le Président, que je suis fier d'avoir été le seul Ministre des affaires étrangères au monde présent pour la signature des premiers Accords d'Abraham dans les jardins de la Maison Blanche.

Assis en ces lieux, je ne parle pas seulement au nom d'une nation d'Europe centrale, mais aussi au nom d'un pays qui a une tradition millénaire en tant qu'État chrétien. Compte tenu de cela, nous éprouvons un sentiment de responsabilité, et nous soutenons toutes les communautés chrétiennes dans le monde entier, en particulier si elles sont attaquées ou persécutées. Malheureusement, c'est le cas dans de nombreuses régions du monde, y compris au Moyen-Orient, où le Gouvernement hongrois a financé jusqu'à présent 129 projets d'aide aux communautés chrétiennes pour un montant de 70 millions de dollars. Nous condamnons avec la plus grande fermeté les massacres barbares perpétrés en Syrie contre les membres de la communauté chrétienne, sans faire de distinction entre les enfants, les personnes âgées, les femmes et les hommes. C'est totalement inacceptable et ces attaques terroristes brutales doivent faire l'objet d'enquêtes approfondies. Nous regrettons également ce qui est arrivé à l'église de la Sainte-Famille, et je tiens à souligner que nous accueillons avec satisfaction les consultations qui viennent d'avoir lieu entre le Vatican et Israël. Nous espérons que toutes ces négociations visant à approvisionner

durablement la communauté chrétienne de Gaza en nourriture et en fournitures médicales porteront leurs fruits. Nous essayons de nous rendre utiles, et je m'appuie sur mes relations amicales avec le Ministre Saar. Le Gouvernement hongrois fournit une aide financière à l'Église catholique pour lui permettre de mettre en œuvre ses programmes humanitaires et sociaux à Gaza du mieux qu'elle peut.

C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit de régler les conflits au Moyen-Orient par des moyens pacifiques et lorsqu'il s'agit de rendre à tous les habitants du Moyen-Orient leur droit de vivre leur vie sans la menace quotidienne des bombardements et des attentats terroristes, le Conseil peut compter sur la Hongrie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Darragh O'Brien, Ministre du climat, de l'énergie et de l'environnement et Ministre des transports de l'Irlande.

**M. O'Brien** (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Pakistan d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui, et je remercie également le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

L'Irlande s'associe à la déclaration qui sera prononcée au nom de l'Union européenne.

C'est avec un profond regret que nous nous réunissons à nouveau, alors que cette région continue de connaître une instabilité importante, caractérisée par de multiples crises, dont beaucoup sont interdépendantes et qui toutes risquent de s'aggraver, et d'entraîner de nouvelles destructions et de nouvelles pertes civiles dévastatrices.

Je commencerai par la situation alarmante à Gaza, qui ne cesse de se détériorer. La semaine dernière, le Conseil a entendu le Secrétaire général adjoint Fletcher (voir S/PV.9959), qui a décrit l'explosion des besoins humanitaires à Gaza, où les vivres s'épuisent et où ceux qui tentent de s'approvisionner en denrées alimentaires risquent leur vie, où le système de santé est en ruine et manque de matériel médical et de médicaments essentiels, et où les infrastructures civiles critiques, telles que les réseaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement, sont inaccessibles à ceux qui en ont désespérément besoin.

Depuis le début de la guerre, plus de 56 000 personnes auraient été tuées et plus de 132 000 autres blessées. Nous avons entendu la Directrice générale de l'UNICEF, Mme Russell, nous présenter ces chiffres effrayants la semaine dernière, en soulignant que 28 enfants, soit l'équivalent d'une salle de classe entière, ont perdu la vie à Gaza chaque jour au cours des 21 derniers mois.

Il est urgent de mettre fin aux hostilités. L'Irlande condamne une nouvelle fois, dans les termes les plus forts, les attaques terroristes perpétrées par le Hamas contre Israël le 7 octobre 2023. L'Irlande condamne également, avec la plus grande fermeté, la prise d'otages inacceptable par le Hamas, et a demandé à plusieurs reprises leur libération. Et je réitère cet appel aujourd'hui. L'Irlande exhorte toutes les parties à appuyer les efforts visant à parvenir à un accord sur un nouveau cessez-le-feu et la libération des otages. L'aide humanitaire doit pouvoir être acheminée à grande échelle dans toute la bande de Gaza, et l'Irlande demande à Israël, une fois de plus dans les termes les plus forts, de lever immédiatement les restrictions à l'acheminement de l'aide et de permettre de toute urgence à l'ONU et aux organisations non gouvernementales humanitaires de mener leur action vitale en toute sécurité et efficacement, conformément aux principes humanitaires.

En mai, le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire a indiqué que l'ensemble de la population de Gaza était confrontée à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire, et que 500 000 personnes risquaient de mourir de faim. Deux mois se sont écoulés sans que des mesures adéquates aient été prises. La situation humanitaire demeure catastrophique. Nous continuons d'être témoins de situations entraînant un grand nombre de victimes dans les centres de distribution gérés par des prestataires

privés dans le cadre du nouveau modèle d'acheminement de l'aide approuvé par Israël. Il est effroyable que plus de 800 Palestiniens aient été tués alors qu'ils cherchaient à obtenir de l'aide. Soyons clairs : l'aide vitale ne doit jamais, au grand jamais, être utilisée comme une arme. Les principes humanitaires doivent être respectés. Les hôpitaux ne doivent jamais être militarisés et ne doivent jamais être pris pour cible.

L'Irlande reste extrêmement préoccupée par la situation en Cisjordanie, où les opérations militaires israéliennes se poursuivent. Nous assistons à des niveaux de violence jamais vus auparavant, à des déplacements massifs de la population palestinienne et à la construction d'un nombre record de colonies, ce qui est contraire au droit international. L'ampleur, la rapidité et la gravité de ces déplacements sont sans précédent. Nous nous opposons fermement à toute mesure visant à modifier le statut territorial ou démographique des territoires palestiniens occupés. L'Irlande demeure convaincue que la mise en œuvre de la solution des deux États est le seul moyen d'instaurer une paix, une stabilité et une sécurité durables tant pour Israël que pour la Palestine et pour l'ensemble de la région. Nous saluons la reprogrammation, la semaine prochaine à New York, de la Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États, sous la coprésidence de la France et de l'Arabie saoudite. Nous espérons que cette conférence offrira à la communauté internationale une occasion décisive d'exprimer son attachement à la préservation de la solution des deux États.

L'Irlande est vivement préoccupée par la situation en Syrie, notamment par les violences intercommunautaires inquiétantes et les meurtres de civils qui ont lieu dans le sud-ouest du pays. Nous exhortons toutes les parties concernées à respecter le cessez-le-feu. La sécurité et les droits humains de tous les Syriens doivent être respectés, quelles que soient leur confession ou leur appartenance ethnique.

Nous demeurons préoccupés par l'état général de la sécurité dans la région. Il est impératif que l'Armée libanaise bénéficie d'un appui afin de pouvoir garantir la sécurité dans tout le Liban, y compris dans le sud, et la Force intérimaire des Nations Unies au Liban continuera de jouer un rôle important à cet égard.

L'Irlande se félicite des informations selon lesquelles l'Iran engagera des discussions avec la Haute Représentante de l'Union européenne et le groupe E3, composé de l'Allemagne, de la France et du Royaume-Uni, au sujet de son programme nucléaire, et nous espérons qu'une solution négociée pourra être trouvée afin de répondre aux préoccupations légitimes de la communauté internationale. L'Iran peut et doit contribuer à la sécurité régionale en cessant purement et simplement d'apporter son appui aux groupes armés non étatiques dans la région.

Il est évident que les interventions militaires ne permettront pas de régler durablement les conflits qui secouent la région ni d'instaurer la paix et la sécurité auxquelles les peuples de la région aspirent et qu'ils méritent. L'Irlande invite les membres de la communauté internationale à unir leurs efforts et à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour instaurer une paix durable et pérenne au Moyen-Orient.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

**M. Gharibabadi** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat public, qui arrive à point nommé.

Nous prenons la parole devant le Conseil dans un contexte marqué par l'effondrement de l'ordre juridique international et l'érosion de la Charte des Nations Unies. Ces deux dernières années, le monde a été témoin, avec une indignation croissante, de la brutalité du régime israélien à l'égard du peuple palestinien : des dizaines de milliers de personnes ont été tuées ou mutilées, des hôpitaux et des écoles ont été

bombardés, des membres du personnel des Nations Unies et des travailleurs humanitaires ont été assassinés, des millions de personnes ont été déplacées et la famine a été utilisée comme arme contre toute une population. Ces atrocités se poursuivent sans relâche et s'intensifient chaque jour.

Aujourd'hui, la situation est devenue encore plus catastrophique. Le régime israélien a mis au point une méthode d'exécution systématique, en prenant délibérément pour cible des civils affamés qui attendent une aide vitale. Il ne s'agit pas seulement de cruauté, mais bien d'un massacre prémedité. Ce qui se déroule à Gaza n'est pas un conflit entre égaux. Il s'agit de l'extermination organisée et systématique d'une population civile assiégée par un régime d'occupation, soutenu et protégé par les États-Unis.

Il ne s'agit pas simplement d'une crise. Il s'agit de la catastrophe humanitaire la plus grave de notre époque. L'ampleur des souffrances, l'impunité dont jouit l'agresseur et la paralysie de la communauté internationale sont révélatrices d'un effondrement total du principe de responsabilité. Depuis octobre 2023, plus de 57 000 Palestiniens, pour la plupart des femmes et des enfants, ont été tués. Près de 2 millions de personnes ont été déplacées de force. Toute la bande de Gaza est en ruines. Les hôpitaux, les abris de l'ONU, les écoles et les infrastructures essentielles sont pris délibérément pour cible. La famine est utilisée comme une arme de guerre.

Gaza reste un symbole puissant de résistance inébranlable et un témoignage frappant de l'injustice persistante. Cette vérité trouve son expression dans l'extraordinaire résilience de son peuple face aux atrocités que le régime terroriste israélien commet sans relâche depuis 22 mois. Tout au long de cette période, Israël et son appareil criminel ont utilisé tous les moyens de répression imaginables, y compris l'utilisation grotesque de la soif et de la faim comme armes, contre une population civile sans défense. Pourtant, comme toujours, ils n'ont pas réussi à briser la volonté de fer du peuple palestinien.

Le fait de prendre délibérément pour cible des civils affamés, ceux qui font la queue pour obtenir du pain, de l'eau ou de l'aide humanitaire, constitue un crime de guerre flagrant et un crime contre l'humanité. La communauté internationale et les États occidentaux, en particulier ceux qui se posent en défenseurs des droits humains, ne peuvent s'exonérer de leur complicité. Ils doivent répondre de leur silence, de leur soutien et du sang de plus de 1 000 civils massacrés dans de prétendus centres de distribution d'aide humanitaire, transformés en pièges mortels par les États-Unis et Israël. Les États occidentaux ont également manqué aux obligations qui leur incombent en vertu de l'article premier commun aux Conventions de Genève et de la Convention sur le génocide. Leur appui continu a permis les atrocités et empêché le Conseil de s'acquitter de son mandat.

Pendant ce temps, la situation en Cisjordanie occupée continue de se détériorer. L'expansion des colonies illégales, la violence des colons et les politiques d'apartheid institutionnalisées d'Israël violent l'article 49 de la quatrième Convention de Genève et la résolution 2334 (2016) et s'inscrivent dans une stratégie plus large d'occupation permanente et de nettoyage ethnique.

La menace posée par le régime israélien va bien au-delà de Gaza et de la Palestine. Comme je l'ai expliqué en détail dans ma déclaration d'hier devant le Conseil (voir S/PV.9962), Israël, en pleine coopération avec les États-Unis et avec leur complicité, a mené une série d'attaques militaires non provoquées et illégales contre la République islamique d'Iran, prenant pour cible des infrastructures nucléaires, civiles et vitales. Ces attaques ont fait des victimes civiles et ont touché des installations placées sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Elles constituent une violation claire et grave du paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies et du droit international coutumier. Les États Membres dans leur ensemble ont largement condamné ces actes d'agression qui constituent une grave menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales.

Dans le même temps, Israël continue de violer de manière flagrante la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne en occupant le territoire syrien et en poursuivant l'annexion illégale et l'expansion des colonies, défiant ouvertement la Charte des Nations Unies et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Ce régime persiste également à violer l'accord de cessez-le-feu avec le Liban, de par ses violations quasi quotidiennes de l'espace aérien libanais, ses attaques aveugles et son occupation continue de cinq positions frontalières, le tout en contravention directe de la résolution 1701 (2006).

En outre, le régime israélien a commis des actes d'agression contre la souveraineté et l'intégrité territoriale du Yémen, en prenant pour cible des infrastructures civiles et en exacerbant encore la crise humanitaire déjà très grave que connaît ce pays.

À la lumière de ces graves violations commises par le régime israélien, qui constituent une menace claire et croissante pour la paix et la sécurité régionales et internationales, nous appelons le Conseil à prendre des mesures urgentes et décisives.

Premièrement, le Conseil doit exiger un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et permanent à Gaza et dans tous les territoires palestiniens occupés.

Deuxièmement, le Conseil doit garantir un accès humanitaire sans entrave, le retour en toute sécurité des personnes déplacées et la libération de tous les Palestiniens détenus arbitrairement.

Troisièmement, le Conseil doit rejeter tous les projets de déplacement forcé, de zones tampons ou de réinstallation dans des pays tiers.

Quatrièmement, le Conseil doit soutenir l'admission de l'État de Palestine en tant que Membre à part entière de l'ONU et réaffirmer le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, avec Al-Qods al-Charif comme capitale.

Cinquièmement, le Conseil doit imposer le retrait d'Israël de tous les territoires occupés.

Sixièmement, le Conseil doit condamner Israël et le tenir pleinement comptable de ses actes d'agression et de ses atrocités contre les nations de la région, commis en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des principes fondamentaux du droit international.

Nous appelons également tous les pays, individuellement et collectivement, à prendre toutes les mesures possibles pour faire pression sur le régime israélien afin qu'il cesse ses crimes. À cet égard, je propose que chaque pays prenne publiquement un engagement en ce sens et y donne suite.

Le Conseil de sécurité ne saurait rester silencieux face au génocide et à l'agression. La protection des civils et le maintien de la paix sont des impératifs juridiques et moraux, et non des options politiques. L'absence d'action ne trahira pas seulement le peuple palestinien, elle portera atteinte de manière permanente à la crédibilité du Conseil et à l'avenir de l'ordre juridique international.

Aujourd'hui, la représentante des États-Unis a fait une tentative désespérée au Conseil pour déformer la réalité et justifier l'acte d'agression de son pays contre les installations nucléaires pacifiques de l'Iran, en le présentant comme légitime et en déformant le programme nucléaire de l'Iran comme une menace pour la paix et la sécurité internationales. Mais les faits sont clairs et parlent d'eux-mêmes.

Hier, au Conseil, j'ai exposé les causes profondes de la situation actuelle. L'attaque des États-Unis contre les installations nucléaires pacifiques de l'Iran constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies, du droit international, de la résolution 2231 (2015) et des résolutions de l'AIEA. Elle a également porté un coup

sérieux au régime mondial de non-prolifération. Qui plus est, les États-Unis sont actuellement, avec le régime israélien, la principale source d'instabilité et d'insécurité dans la région et une menace majeure pour la paix et la sécurité internationales. La représentante des États-Unis n'est donc pas en position morale, politique ou juridique de faire la leçon à l'Iran ou de rejeter la faute sur lui.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Bangladesh.

**M. Chowdhury** (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Nous remercions la présidence pakistanaise du Conseil de sécurité d'avoir organisé le présent débat public trimestriel.

Le Bangladesh est profondément préoccupé par l'escalade de la violence et l'immense souffrance des civils innocents à Gaza. Depuis le début de ce massacre aveugle, plus de 58 000 Palestiniens ont été tués, principalement des femmes et des enfants. Israël a recours à une famine délibérément provoquée et aux déplacements forcés pour poursuivre son nettoyage ethnique planifié du peuple palestinien. Une grande partie du territoire est aujourd'hui dévastée, avec la destruction complète des infrastructures nécessaires à la vie.

Nous condamnons fermement ce massacre génocidaire et la violence des colons en Cisjordanie occupée, qui défient les appels répétés de la communauté internationale. Nous nous opposons aussi fermement au projet d'Israël de conduire les habitants de Gaza affamés et assoiffés vers la prétendue ville humanitaire, que l'ancien Premier Ministre israélien, M. Ehud Olmert, a condamnée comme n'étant rien d'autre qu'un camp de concentration. Nous demandons également le renforcement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient afin de garantir l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire à Gaza. La communauté internationale doit appliquer l'ordonnance de la Cour internationale de Justice en prenant toutes les mesures nécessaires pour empêcher le génocide à Gaza.

Le Bangladesh continuera à plaider en faveur de la création d'un État palestinien indépendant, viable et souverain, dans les frontières d'avant 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale. Nous sommes fermement convaincus que c'est la seule solution durable à la crise au Moyen-Orient. Nous exhortons également le Conseil de sécurité à agir immédiatement pour recommander l'admission de la Palestine à l'ONU en tant que Membre à part entière.

Nous approuvons le travail accompli par l'Alliance mondiale pour la mise en œuvre de la solution des deux États. Nous continuons d'appeler fermement et sans équivoque la communauté internationale à œuvrer en faveur d'une solution à la question palestinienne fondée sur deux États, sur la base du droit international, de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice et des résolutions des organes de l'ONU et conformément aux aspirations des Palestiniens à la paix, à la dignité et à la justice. À cette fin, nous condamnons la décision du Parlement israélien de s'opposer à la création d'un État palestinien indépendant. Nous nous félicitons de la tenue, la semaine prochaine, de la Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États, sous la coprésidence de l'Arabie saoudite et de la France, dans le but d'accélérer le processus de concrétisation de la solution des deux États.

Le Bangladesh croit fermement que la souveraineté et l'intégrité territoriale de tout État sont inviolables. Nous réaffirmons notre condamnation des récents bombardements israéliens non provoqués en Syrie, en Iran et au Liban. Israël doit aussi mettre fin à son occupation illégale de la Syrie et du Liban. Le Bangladesh réaffirme sa position de longue date en faveur du règlement pacifique des conflits par le dialogue et la diplomatie.

Pour terminer, le Bangladesh appelle l'ONU et la communauté internationale à participer activement aux efforts de désescalade des tensions et de promotion de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient. Une fois de plus, devant le Conseil, nous demandons instamment à toutes les parties de cesser toute forme d'hostilités armées et de répression violente contre le peuple palestinien et d'autres pays du Moyen-Orient. Sinon, les générations futures ne nous le pardonneront jamais. Réaffirmons notre engagement en faveur de la paix et disons « plus jamais » à la violence, à la guerre et au génocide.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Il reste un certain nombre d'orateurs et d'oratrices inscrits sur la liste pour la présente séance. Étant donné l'heure tardive, je me propose, avec l'assentiment des membres du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à 15 heures.

*La séance est suspendue à 13 h 20.*